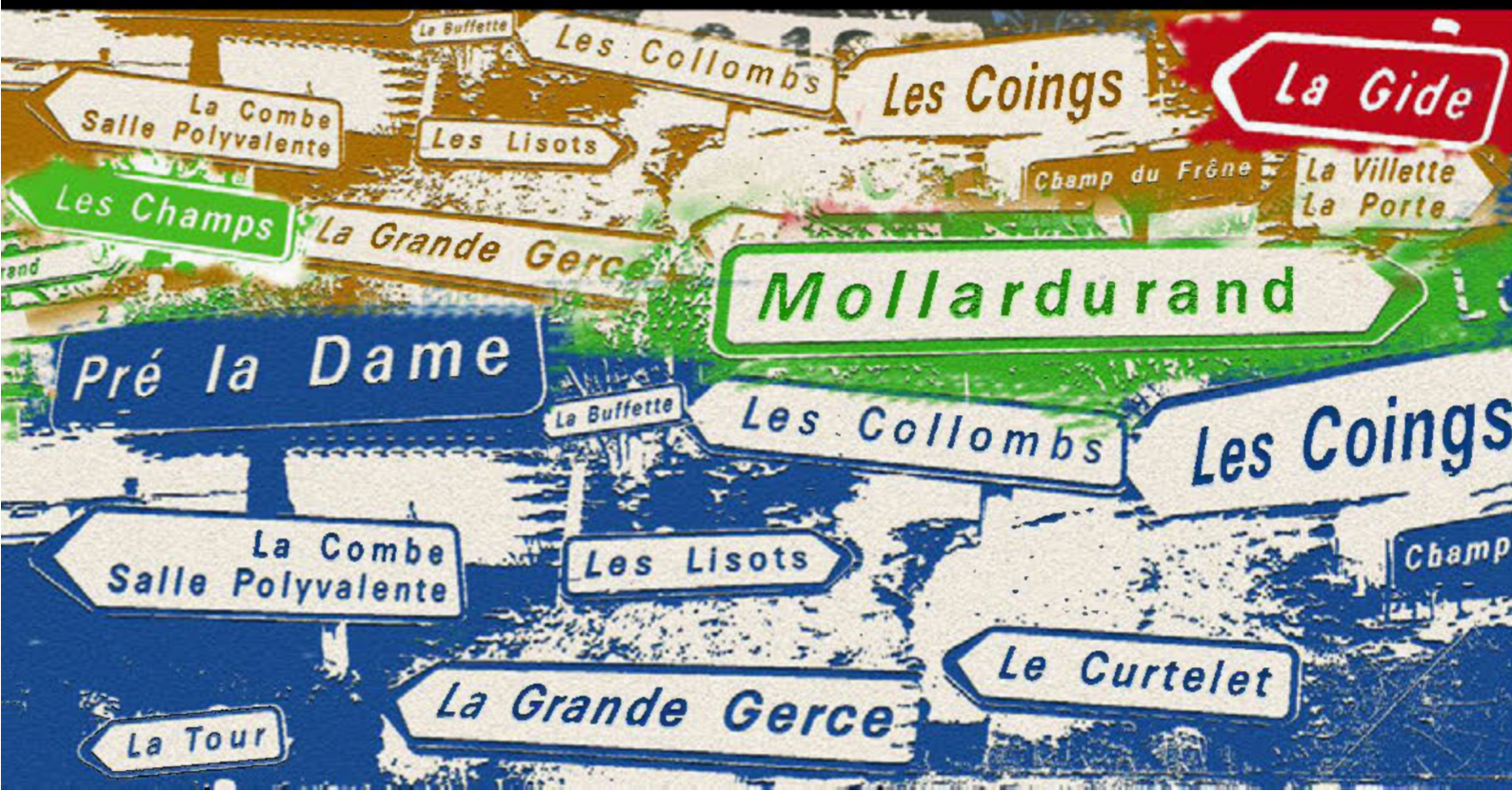




BULLETIN MUNICIPAL 2010 - N33



# Editorial



La première décennie du 21<sup>ème</sup> siècle se termine. 2010 fut pour nous une année d'intense émotion avec les disparitions tragiques de trois jeunes pères de famille dans l'exercice de leur métier ou de leur passion, la destruction d'une grande partie de l'usine de Métaltemple, anéantissant tout espoir d'emploi pour nos jeunes concitoyens, le rappel à l'ordre que nous a infligé la nature au cours de la première semaine de juillet lors des crues répétitives du torrent du St Bernard.

Malgré tout, nous avons essayé de rester positifs en initiant de nombreux projets pour améliorer le quotidien de chacun et soutenir l'emploi, en faisant réaliser la carte des zones à risques et en programmant la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme (P L U) afin de faciliter la construction.

L'année 2010 nous a tout de même apporté une grande satisfaction avec l'arrivée d'une équipe de professionnels au restaurant communal. Frédéric le chef et Antony le serveur ont fait de l'Auberge le St Martin l'une des tables incontournables de la vallée où l'on refuse des clients faute de place.

Satisfaction également le 11 Novembre lors des festivités du 150<sup>ème</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France qui ont permis à tous de se retrouver dans la convivialité. Un grand merci aux acteurs et aux organisateurs.

Bon courage à tous.


Jean Pierre Bernard.

## SOMMAIRE

Editorial du Maire	p. 3
Budget communal	p. 4
Réalisations et travaux	p. 5 - 6
Vie communale	p. 6 à 15 - 20 - 23
Manifestations	p. 16 - 19
Les enfants du village	p. 24 - 25
La vie associative	p. 26 à 29 - 31 à 34
Intercommunalité	p. 21 - 30
Etat civil	p. 37

## Numéros pratiques

- Mairie de Saint-Martin-la-Porte**  
Maison Blanche  
73140 St-Martin-la-Porte  
Tél : 04.79.56.50.03 Fax : 04.79.59.29.15  
mairie-smlp@wanadoo.fr
- Régie municipale d'électricité**  
S'adresser en mairie.  
Astreinte et dépannage en dehors des heures de bureau :  
06.81.47.72.75
- Ecole primaire et maternelle**  
Tél : 04.79.56.67.62  
ce.0731294k@ac-grenoble.fr
- Bibliothèque municipale :**  
Tél : 04.79.20.49.23 aux heures de permanences  
bibliotheque-smlp@orange.fr  
Ouverture au public :  
Lundi, mercredi, vendredi : 17h30 à 19h00



Locabat S.A.S. au Capital de 112.500 €  
ZA Des Oeillettes  
**73140 SAINT-MARTIN-LA-PORTE**  
sa-truchet@club-internet.fr  
**Tél. 04 79 64 45 74**  
**Fax 04 79 64 45 77**



**Z.A. Les Oeillettes**  
**73140 Saint Martin La Porte**  
Tél. : **04 79 83 08 08**  
Fax : **04 79 20 47 81**  
Email : **maurienne.sciage@orange.fr**



**ETUDES et TRAVAUX**  
**Terrassements - Réseaux - Enrobés**  
SUD EST  
Za Pré de Pâques- 73870 SAINT JULIEN MONTDENIS  
Tél. : 04.79.83.20.24 - Fax : 04.79.89.20.16



**MARCELLIN**  
Tuyauterie Chaudronnerie/Maintenance Industrielle  
Z.A. des Oeillettes - **73140 Saint Martin La Porte**  
Tél : 04 79 56 67 67 - Fax : 04 79 59 25 87



**Bricolage - Décoration - Cadeaux - Arts Ménagers**  
S.A.R.L. Colletaz  
Zone Matussière - Avenue de la Liberté - 73500 FOURNEAUX  
Tél. 04 79 05 03 46 - Fax 04 79 05 07 40  
54 rue du Général Ferrié - 73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE  
Tél. 04 79 56 51 66 - Fax 04 79 56 65 97



**Carrefour market**  
groupe **provincia.fr** **SAINT JEAN DE MAURIENNE**

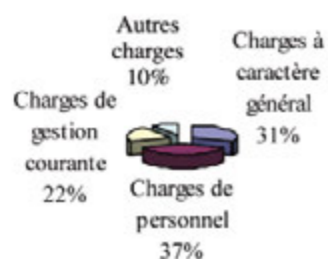
# Compte administratif

## Section Fonctionnement

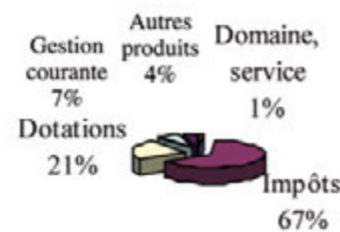
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	161 052,53 €	Produits des services, du domaine	16 455,02 €
Charges de personnel	188 106,12 €	Impôts et taxes	753 202,11 €
Charges de gestion courante	113 741,75 €	Dotations et subventions	243 028,53 €
Charges financières	0,00 €	Produits de gestion courante	85 860,65 €
Autres charges	49 786,20 €	Autres produits	48 136,38 €
		Excédent antérieur reporté	243 461,45 €
<b>TOTAL</b>	<b>512 686,60 €</b>		<b>1390 144,14 €</b>

**BALANCE 877 457,54 €**

Répartitions des charges



Répartitions des produits



## Section d'Investissement

DÉPENSES		RECETTES	
Travaux effectués	819 893,63 €	Excédent fonctionnement capitalisé	259 139,84 €
Déficit reporté	188 175,84 €	Dotations, fonds divers	278 231,27 €
		Subventions d'investissement	313 810,91 €
<b>TOTAL</b>	<b>1008 069,47 €</b>		<b>851 182,02 €</b>

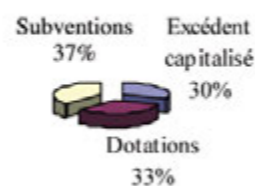
**BALANCE -156 887,45 €**

Dépenses d'investissement



**TOTAL BALANCES 720 570,09 €**

Recettes d'investissement



# Travaux 2010



### La Planchette

- Poursuite des travaux de drainage à la Planchette, à Pré Maréchal, curage du Bonrieux et réaménagement du passage sur le ruisseau au chemin de Bottolière : Ent. Martoia.
- Réfection de la piste de la Bâchellerie suite aux orages de juin et juillet 2010 : Ent. Eiffage.
- Création d'une installation à gaz au chalet de la Bâchellerie : Ent. Plaisance Bernard.
- Fin du traitement chimique des buissons au chalet Forestier et débroussaillage au dessus de la chapelle Notre-Dame-de-la-Paix : Ent. Eco-Environnement.
- Coupe de bois et débardage par hélicoptère en forêt de Beaune : Gestion ONF.



### La Vilette

- Réfection des réseaux d'eaux au chemin des Cours : Ent. Jamen.
- Réfection des réseaux sur le chemin de Beaune l'Eglise : Ent. Julliard.
- Réfection du mur de soutènement du chemin en face du four : Ent. Truchet.
- Réhabilitation de l'école en appartement T3 duplex avec panneau solaire pour production d'eau chaude : architecte DPLG Michelland

Patrice de Valloire.

- Travaux pour assèchement de 3 chambres à vannes : Ent. MTPE.
- Pose d'une barrière aux normes de sécurité en face de chez Mr Ratel René : Ent. Esposito.
- Enrobage du chemin communal donnant accès à la maison de Mr Chaumaz Georges : Ent. SACER.

### La Porte

- Reprise d'une fissure importante du réservoir d'eau non potable : Ent. MTPE.
- Couche d'enrobé et réfection d'un mur de soutènement du chemin dans le village : Ent. EIFFAGE et MTPE.
- Mise en souterrain du réseau téléphonique entre le Poulard et la Porte : Ent. MTPE.

### Mollardurand



- Mise en souterrain de l'éclairage public et réseau téléphonique dans le vieux village.
  - Au départ du réservoir, déplacement et changement des conduites d'alimentation d'eau potable, d'un terrain privé vers le chemin communal.
  - Mise en place d'un réseau public d'eau non potable pour le vieux village.
- Les travaux de Mollardurand ont été donnés au groupement d'entreprises Truchet SAS MTPE.
- Couche d'enrobé sur une partie endommagée de la route : Ent. EIFFAGE.
  - Restauration intérieure de la chapelle : Ent. Atelier C.

**Chef lieu**

- Lotissement de la Tour : mise en souterrain de l'éclairage public et du réseau téléphonique, modification du réseau d'eau potable et non potable (bouclage) : groupement d'ent. Martoia et Electra.
- Aménagement du chemin du Champ du Frêne : groupement d'ent. Martoia et Electra
- Pose de glissières de sécurité en bois le long du CR3 (route des Magnins) : Ent. VRD Services.
- Pose de barrières et mains courantes à l'intérieur et extérieur du cimetière, pose d'une barrière de sécurité vers la Tour Carrée : Ent. Richard.
- Restauration des enduits cloqués et détériorés par l'humidité à l'entrée de la mairie : Ent. Atelier C.
- Reprise des enduits à l'intérieur de l'église, pilier à droite de l'autel : Ent. Atelier C.
- Déboisement de la Combe des Magnins pour modification du carrefour de l'école : Gestion ONF.
- Changement du portail de l'école : Ent. MTI.
- Travaux divers : réfection d'un caniveau aux Champs, d'une chambre à vannes sous la Roche, du mur de soutènement du monument FFI, enrobés et bicouches divers, etc. Ent. MTPE.



Avec les travaux à Mollardurand, au lotissement de la Tour et au Poulard, il est important de souligner et de constater qu'à St-Martin-la-Porte **tous les réseaux électriques et téléphoniques sont enterrés**. Il n'y a plus de fils pour les hirondelles si ce n'est la ligne 150 kv au pied du village. Une demande a été faite à RTE pour la déplacer lors de prochains travaux.

## Parlons d'eau

Nos prédécesseurs, nos anciens, ont su créer un réseau d'eau potable et maintenir celui d'irrigation. A nous de les améliorer et de les perfectionner.

**Améliorer le rendement de l'eau potable :**

- En remplaçant les vieilles conduites passaires ;
- En installant des compteurs d'eau sur les conduites principales, dans les chambres à vannes, pour un maillage plus serré du réseau et une détection plus rapide des fuites ;
- En réalisant des bouclages incendie ;
- En remplaçant les canalisations par des PEHD de diamètre normalisé afin d'avoir une défense incendie performante.

Chaque fois qu'une réfection de chaussée s'impose, les réseaux humides sont refaits à neuf.

L'eau non potable est un plus, non un dû. Cependant nous nous efforçons de permettre à chacun d'en bénéficier.

•Bouclage de la citerne du chef lieu avec celle de Mollardurand au niveau du Champ du Frêne, pour l'eau d'arrosage des Champs. Cela améliorera la pression d'eau au sommet du village.

- Réalisation d'une petite citerne d'ENP à Mollardurand, et alimentation du vieux village.
- Branchement de tout le réseau de la Vilette sur le réservoir des Cours.

**•Réparation de la citerne de la Porte.**

Cette eau non potable il faut la partager, l'économiser, ne pas la laisser couler en permanence et encore moins la rejeter à l'égout. Le ruisseau qui alimente le réseau d'ENP doit être respecté et entretenu. Il est formellement interdit d'y déverser des débris, des tontes de pelouse ou des eaux usées. Il y va de la survie de l'élevage de truites dans la Combe des Gardons et des animaux domestiques.

Cette eau qui abreuve et irrigue peut aussi contribuer à produire : jadis de l'huile de noix ou de la farine, demain de l'électricité.

L'eau doit être maîtrisée. Seuls les agents communaux sont habilités à modifier les régulations mises en place en amont de la Vilette et à manoeuvrer les vannes.



Utilisons sciemment ce bien précieux et respectons-le.

Jean-Pierre Bernard.

## Le torrent du St Martin

(du St Bernard pour les autochtones)



En une semaine, trois crues d'importances diverses ont dévasté le lit du torrent de St Bernard.

➤ Le 28 juin 2010 => crue liquide de faible intensité.

➤ Le 30 juin 2010 => un violent orage s'est abattu pendant 4 heures en altitude, sans pluie sur St-Martin. Précédée d'un grondement sourd et inquiétant, une crue torrentielle est descendue de la Besse balayant terre, rochers, arbres et pont de la forêt sur son passage. La première coulée de lave est passée exactement à 20h40 sous la passerelle des Essadeys. Ont suivi une dizaine de vagues de boues très denses, de plus en plus hautes, jusqu'au débordement sur les deux rives. A 21h05, l'eau redevient claire avec un débit normal, la crue est terminée.

Au plus fort de la coulée, le débit de la lave était de 200 à 250 m<sup>3</sup>/s au droit du pont du CR3 (des Magnins). Cet impressionnant spectacle a duré exactement 25 minutes.

➤ Le 2 juillet 2010 => un orage d'une intensité exceptionnelle s'est abattu en altitude engendrant une crue aussi importante et dans un laps de temps aussi rapide que la précédente. D'après les témoignages des bergers et autres usagers de la montagne, rien de tel n'aurait été vu depuis 60 ans.

**Conséquences des crues****Secteur du Chef-lieu**

- Fermeture de la RD 1006 au niveau du tunnel Ramina à cause des débordements.
- Le radier terminal au débouché du canal dans l'Arc est fortement endommagé.
- Débordement rive gauche et rive droite du St Bernard rendant toute circulation impossible.
- Le garde-corps de la passerelle piétons aux Essadeys est endommagé.
- Les berges du torrent sont affouillées.
- Les plages de dépôts de la SFTRF et du RTM ont écrêté environ 8 000 m<sup>3</sup> d'écoulement torrentiel pour la première et 19 000 m<sup>3</sup> pour la seconde.
- Par contre il n'y a pas eu de dommage sur l'installation du système d'alerte de la SFTRF à Montcuchet.

**Secteur de la Planchette**

- La passerelle de la forêt qui dessert le secteur de Pin Brûlé est détruite à 100%.
- Les rives du ruisseau du Benoît sont très endommagées et affouillées, les seuils en pierres sont détruits.
- Au niveau de Pré Maréchal, un débordement du torrent du St Bernard est renvoyé par un gros bloc, sur sa rive gauche et déborde en direction du Bonrieu qu'il rejoint en emportant une partie du chemin de Bottolière et en envahissant les propriétés privées.

Sans être spécialiste, on peut constater les dégâts considérables engendrés par ces crues depuis la Besse jusqu'à l'Arc.

## Conclusion

Des travaux considérables sont à envisager tout le long du torrent. Ils sont ou seront mis en œuvre et financés par le RTM (Restauration des Terrains en Montagne)

- Réparer les radiers endommagés ou détruits.
- Favoriser un débordement rive droite pour protéger l'habitat.
- Améliorer le passage sous le pont du CR3.
- Rectifier le chenal à certains endroits.
- A l'heure actuelle, l'entreprise Martoia a déjà curé en partie la plage de dépôt de Montcuchet.

Le service RTM Savoie travaille sur ce torrent fougueux et difficile à discipliner depuis des années mais la nature a souvent le dernier mot.

**Coincidence:** le 30 juin à 13h53, une secousse sismique d'une magnitude 4 sur l'échelle de Richter a été ressentie à St-Martin et dans la vallée.

En 1730, la superficie boisée dans le bassin du Benoît était de 412 ha. Aujourd'hui la forêt de Beaune ne représente plus que 58 ha. Une telle diminution de surface de boisement due essentiellement à l'installation de pâturages et aux coupes de bois de chauffe, a détruit l'équilibre de la montagne. Il est facile de prévoir qu'avec un bassin aussi dénudé, des pentes considérables du côté des Encombres, un sol détrempé et privé de cohésion comme de stabilité, les crues attaqueront aisément le lit et les berges des ravins et engendreront encore des coulées de laves ravageuses.

## Histoire des crues et laves

Au XVème siècle, des crues violentes et successives entraînent la destruction complète du hameau de Plan Buttin, emplacement occupé aujourd'hui par l'Arc.

En 1649 : le hameau des Granges, sur la rive droite du torrent, est englouti sous la lave.

De 1778 à 1899 le torrent du St Bernard est sorti 23 fois de son lit. Il a détruit ou très fortement endommagé 7 fois le pont sur la route royale de Chambéry à Turin.

Le 9 juin 1877, la circulation est rendue impossible pendant 6 jours sur la "nationale 6". Le chemin de fer du Rhône au Mont Cenis est également coupé par les laves.

Le 29 juin 1890 un violent orage sur le bassin de la Besse entraîne une coulée de lave qui neutralise le chemin de fer pendant 2 jours ainsi que la route nationale.

Le 29 juillet de la même année, même punition, la route nationale est à nouveau coupée par une coulée de lave.

Tout au long du XIXème siècle des travaux considérables ont été entrepris pour dompter le torrent. En 1882, le ministre des travaux publics demande d'établir un projet pour préserver les vignobles, la route nationale, le pont et le chemin de fer.

Les travaux comprenant entre autre la rectification du lit du torrent et la construction d'un radier de 570 mètres ont été terminés en 1893 pour un coût de 243 961 francs + 13 144 francs pour la route nationale.

Les services forestiers construisent environ 150 barrages et 5 grands seuils dans le lit du Benoît.

C'est à cette période que l'administration prend vraiment conscience de l'ampleur du glissement de terrain dans le bassin du Benoît et du Bonrieu.

Au début du XXème siècle commence alors la construction de drains en montagne pour endiguer ce glissement.

Les travaux de drainage efficaces et nécessaires perdurent encore aujourd'hui.



# Plan Local d'Urbanisme

Dans le courant de l'année, le Conseil Municipal a engagé une révision de la Carte Communale, principalement pour modifier le périmètre de la zone artisanale des Oeillettes. Après études, il s'est avéré que notre carte communale a atteint ses limites.

Pour avoir une marge de manœuvre plus importante tant sur la zone artisanale que sur les terrains à construire à St-Martin, la décision a été prise de la transformer en PLU. Les études nécessaires pour le PLU sont dans la continuité de celles engagées pour la révision de la Carte Communale.

C'est le cabinet Terre d'Urbanisme qui est chargé de son élaboration.

## 1- Les règles générales (art L 123 - 1 du code de l'urbanisme)

Le PLU est un document d'urbanisme et de planification. Il définit les orientations d'urbanisme de la commune et exprime son projet urbain. Il assure également la traduction juridique du projet de développement de la commune réglementant les droits à construire sur le territoire communal. Le PLU délimite des zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles à l'intérieur desquelles sont définies, en fonction des situations locales, les règles applicables relatives à l'implantation, à la nature et à la destination des sols. Il peut, en outre, comporter des dispositions relatives, notamment, à l'aspect extérieur des constructions, aux emplacements à réserver, au coefficient d'occupation des sols. Ce document est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune. Les principes et les règles qu'il contient sont donc spécifiques à celle-ci.

## 2- Les effets d'un PLU et son contenu (art R 123 - 1)

Les communes dotées d'un PLU prennent automatiquement la compétence en matière d'urbanisme ; les autorisations d'urbanisme sont délivrées par le maire au nom de la commune suivant les prescriptions du PLU.

Celui ci se compose de 7 pièces principales :

- un rapport de présentation ;
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ;
- des orientations d'aménagement et de programmation obligatoires pour les zones d'urbanisation futures, assorties le cas échéant de documents graphiques ;
- un plan de zonage ;
- un règlement ;
- un Plan d'Indexation en Z (PIZ), des zones urbaines exposées aux risques d'origine naturelle. Ce plan a été élaboré en septembre 2010, par le RTM.
- des annexes (annexes sanitaires, plan de servitudes et plan des contraintes ) .

La réflexion et la concertation sur le PLU se font pour les 10 années à venir et dans l'intérêt général.

Des réunions publiques d'explication et de concertation seront organisées afin de permettre une bonne information de la population et recueillir ses observations.

Ce n'est pas un document figé dans le temps, différentes procédures le font évoluer : la modification, la révision simplifiée, la révision générale.

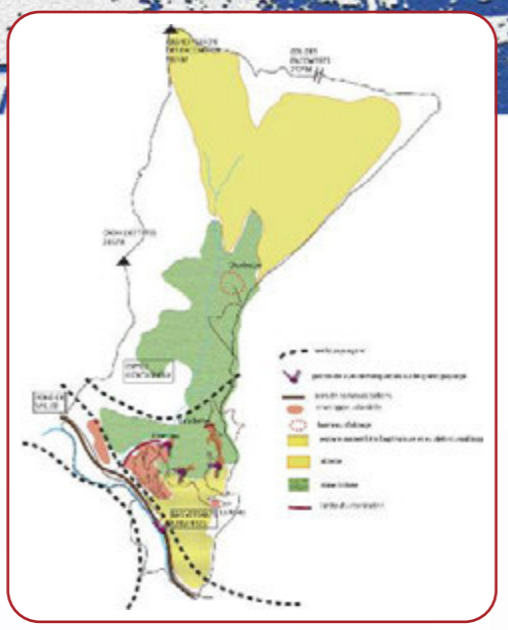
Le PLU est un document public. Il sera à disposition en mairie.

# Diagnostic territorial

## 1-L'HABITAT

En 2010, Saint-Martin-la-Porte comptait 469 logements dont

- 316 résidences principales soit 67% des logements,
- 7 logements occasionnels soit 1.5% des logements,
- 128 résidences secondaires soit 27% des logements,
- 16 logements vacants soit 3.5% des logements.



Types de logements	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2010
Résidences principales	236	220	254	263	273	296	316
Résidences secondaires	64	73	66	101	123	133	128
Logements vacants	85	70	41	46	17	8	16
<b>TOTAL</b>	<b>385</b>	<b>363</b>	<b>361</b>	<b>410</b>	<b>413</b>	<b>438</b>	<b>469</b>

Le parc de logements se compose à 84 % de maisons individuelles et à 15% de logements collectifs.

Au regard des permis accordés depuis 2005, on peut estimer un rythme de construction pour logement à 3,8/an en moyenne et 1 réhabilitation par an. La taille moyenne des parcelles est de 730m par construction individuelle.

### LES RESIDENCES PRINCIPALES

Les résidences principales ont connu une évolution de +34 % depuis 1968.

La commune dispose de 18 logements locatifs communaux sur lesquels 7 sont des logements locatifs sociaux. Ces logements locatifs aidés ne font l'objet d'aucune rotation qui permettrait à la commune d'accueillir une population plus jeune.

### LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Les résidences secondaires sont en forte augmentation depuis 1968 : +100%. Elles représentent 27% des logements à Saint-Martin-la-Porte.

### LES LOGEMENTS VACANTS

Depuis 1968, les logements vacants ont baissé de -81%. Ceci s'explique par un bon rythme de réhabilitation. Ils ont connu une nouvelle hausse depuis 2006.

#### •ATOUTS

un rythme de construction soutenu et des rénovations équivalentes à 1 par an en moyenne.

#### •FAIBLESSES

Un taux de logements locatifs aidés faible.  
Un taux de rotation des locataires de logements aidés nul.

## 2-POPULATION - EVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1968

ANNÉES	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2011
POPULATION	814	708	754	671	625	705	727

## 3-L'EMPLOI - LA POPULATION ACTIVE

La population active a évolué positivement entre 1999 et 2007.

	1999	2007
Population active en %	64%	71,8%
Taux de chômage en %	5,8%	5%
Nombre d'emplois dans la zone	34	116
Nombre d'emploi dans le canton de St Michel		2794

## 4-LES ACTIVITES ECONOMIQUES

### LA ZONE D'ACTIVITE DES OEILLETES

Cette zone d'activité offre une superficie de 11 hectares, à proximité de l'autoroute et de la route départementale 1006. La surface encore disponible est de 6 hectares. Les entreprises installées sont MTI (structures métalliques et tuyauterie) et Maurienne Sciage (scierie bois). Maurienne Sciage occupe un bâtiment appartenant à la Communauté de Communes par crédit-bail. Cette scierie débite 40 000 m<sup>3</sup> de bois par an et ce bois est séché sur place. Cette zone offre un parc à bois sur une surface de 2,5 hectares. Le bois est découpé et trié sur place.

### LE TOURISME

On trouve sur la commune 3 gîtes de France qui ont une capacité de 14 personnes au total. L'activité touristique majeure de St-Martin est la randonnée pédestre, en particulier en partie amont de la commune avec le Perron des Encombres. Les autres activités sont l'escalade et le ski de randonnée depuis la vallée des Bellevilles.

### L'AGRICULTURE

Une étude agricole a été réalisée en 2003 dans le cadre de la mise en place d'une ferme communale et le constat de la fermeture des espaces ouverts.

Aujourd'hui la commune compte un éleveur laitier et un groupement pastoral venant du sud de la France ; ils entretiennent les 700 hectares de surface agricole.

Une association foncière pastorale a été créée pour remettre en état les terres laissées en friches.

Le territoire se trouve en totalité dans le périmètre de l'AOC Beaufort et dans le cercle «I» de l'arrêté préfectoral du 27/02/2009 délimitant les zones d'éligibilité à la mesure de protection des troupeaux.

#### ATOUTS

La zone d'activités des Oeillettes offre encore un potentiel d'accueil.  
Un territoire favorable à la randonnée et donc au tourisme vert avec une capacité d'accueil non négligeable.

#### FAIBLESSES

Une activité agricole très peu soutenue qui peut nuire à l'entretien des terres et donc à l'évolution du paysage communal.

#### ENJEUX

Soutenir l'activité agricole existante.  
Préserver le potentiel touristique du territoire.

## 5-TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

La commune de St-Martin-la-Porte est traversée par 3 axes de communications majeurs :

- l'autoroute A43 Chambéry/Italie,
- la RD 1006 Chambéry/Italie,
- la voie ferrée mais pas de gare sur la commune.

La RD 219 dessert la partie urbanisée de la commune.

	MJA 2008 VL	MJA 2008 PL	MJA 2009 VL	MJA 2009 PL
<b>A 43</b>	6760	2247	6558	1871
<b>RD 1006</b>	7090	340	7033	291

MJA : moyenne journalière annuelle, VL : véhicules légers, PL : poids lourds.

### - Fréquentation

Sur l'A43, on observe une baisse de -3% des véhicules légers et -16.7% des poids lourds.

Sur la RD 1006, on observe une baisse de -0.8% des véhicules légers et -14% des poids lourds.

### - Les transports collectifs

Un car dessert une fois par mois le marché de St Michel de Maurienne.

Le réseau «Belle Savoie Express» est en place au départ de St Jean de Maurienne et de St Michel de Maurienne en direction des stations.

### - Les transports scolaires

- Un car scolaire «primaire» dessert les hameaux 4 jours par semaine matin - midi et soir. 4 arrêts se trouvent à La Villette, La Porte, Mollardurand et l'école.

- Un car dessert le collège de St Michel de M. 5 jours par semaine matin et soir. 4 arrêts se trouvent à La Villette - La Porte - Mollardurand - Le Bettay.

- Un car dessert le lycée de St Jean de M. et le collège privé 5 jours par semaine matin et soir. 4 arrêts se trouvent à La Villette La Porte - Mollardurand et Le Bettay.

### - Les déplacements doux

Ni la commune ni le territoire de la communauté de communes ne disposent de voies vertes.

La commune ne dispose pas de bandes cyclables.

### - Les déplacements dans les villages

La commune dispose d'un réseau de chemins piétons au sein des villages. Ces chemins piétons sont parfois associés à des «poches de stationnement» comme par exemple à La Porte ou Mollardurand «vieux village», villages inaccessibles en voiture.

- le chef-lieu : chemins piétons et stationnement :

Les chemins piétons du chef-lieu sont des liaisons amont-aval entre certains quartiers. Le maillage des voies est dense et dessert l'ensemble des quartiers.

Les poches de stationnement sont plus nombreuses aux abords des équipements publics (église, mairie...) et sont suffisantes dans les zones d'habitat.

- La Porte : chemins piétons et stationnement :

Les chemins de La Porte desservent la totalité du hameau et les zones de stationnements sont réparties à l'amont et à l'aval.

- Les chemins piétons et zones de stationnement à Mollardurand :

La liaison piétonne dessert le hameau de Mollardurand d'amont en aval et relie la partie ancienne et l'extension urbaine aval. On trouve une aire de stationnement à proximité du hameau dense qui ne permet pas de circuler en voiture.

- Les chemins piétons et stationnement de la Villette :

Un chemin piéton dessert 3 entités anciennes du village sans emprunter la voirie.

Deux poches de stationnement situées au centre de la Villette permettent le stationnement à proximité des zones d'habitat majeures. De mai à novembre on observe des problèmes de stationnement dus à la densité des hameaux et les résidents secondaires.

### ATOUTS

Des zones de stationnement réparties aux abords et/ou dans les villages.

Des chemins piétons au sein des villages.

### FAIBLESSES

A la Villette des problèmes de stationnement de mai à novembre en lien avec la densité et les résidences secondaires

### ENJEUX

Associer la réalisation de réseaux piétons dans le cadre des extensions urbaines.

## 6-GESTION DE L'EAU

### L'EAU POTABLE

La commune dispose d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable datant de février 2006.

### Captages et sources

La commune dispose :

- du captage de la Bâchellerie, constitué de 2 émergences.
- le captage de Champieu, sur la commune de St Michel de Maurienne.
- le trop plein du réservoir de Beaune sur la commune de St Michel.

### Les réservoirs

- le réservoir de la Villette a une capacité de 145 m<sup>3</sup> dont 110 m<sup>3</sup> en réserve incendie. Il reçoit les eaux de la Bâchellerie, de Champieu et de Beaune. Il alimente le hameau de la Villette.

- le réservoir de La Porte a une capacité de 145 m<sup>3</sup> dont 115 m<sup>3</sup> en réserve incendie. Il reçoit les eaux de la Bâchellerie, de Champieu et de Beaune. Il alimente le hameau de la Porte.

- le réservoir de Mollardurand a une capacité de 157 m<sup>3</sup> dont 133 m<sup>3</sup> en réserve incendie. Il reçoit les eaux de la Bâchellerie, de Champieu et de Beaune. Il alimente le hameau de Mollardurand.

- le réservoir du chef-lieu a une capacité de 226 m<sup>3</sup> dont 138 m<sup>3</sup> en réserve incendie. Il est alimenté par le réservoir de Mollardurand. Il alimente le chef-lieu.

### Besoins et ressources actuels

Ressources	débit à l'étiage	volume en m <sup>3</sup> /j	volume en m <sup>3</sup> /j	date de mesure
<b>La Bâchellerie</b>	1L/s	72 m <sup>3</sup> /j	86,4 m <sup>3</sup> /j	01/11/04
<b>Champieu</b>	1.12 L/s	80.6 m <sup>3</sup> /j	96.8 m <sup>3</sup> /j	Août 1999
<b>Trop plein de Beaune</b>	2.22 L/s	159.8 m <sup>3</sup> /j	191.8 m <sup>3</sup> /j	
<b>Total</b>	4.34 L/s	312.5 m <sup>3</sup> /j	375 m <sup>3</sup> /j	

### Le ratio de consommation

moyen est estimé à 220l/j/abonné. Ainsi :

situation actuelle		situation future	
besoins en pointe	192 m <sup>3</sup> /j	besoins en pointe	195 m <sup>3</sup> /j
ressources	364 m <sup>3</sup> /j	ressources	364 m <sup>3</sup> /j
bilan	+ 172 m <sup>3</sup> /j	bilan	+ 169 m <sup>3</sup> /j

### Besoins et ressources futurs :

Le schéma directeur présente une situation future avec une estimation de l'évolution de la population à +20% à une échéance 2020 (permanente et saisonnière) :

Selon les chiffres démographiques de 2010 (725 habitants et 300 résidents secondaires) on peut estimer les besoins futurs à :

situation future	
besoins en pointe	240 m <sup>3</sup> /j
ressources	364 m <sup>3</sup> /j
bilan	+124 m <sup>3</sup> /j

**Défense incendie :** Les réservoirs disposent d'une quantité d'eau destinée à la défense incendie.

La commune dispose d'une protection incendie au chef-lieu, à La Porte, à La Villette, à Mollardurand, à la ferme, dans la Z.A.C. des Oeillettes.

**Périmètre de protection :** Le captage de la Bâchellerie fait l'objet d'un périmètre de captage définis en 2010.

### L'ASSAINISSEMENT

La commune dispose d'un schéma directeur d'assainissement datant de 2004.

La zone d'assainissement collectif porte sur les hameaux du chef-lieu, Mollardurand, La Villette, La Porte (raccordé à St Michel de Maurienne) et la zone d'activité des Oeillettes.

Le réseau est raccordé à la station intercommunale Communauté de Communes Maurienne Galibier. La station a une capacité de 37 000 équivalents habitants. En période de pointe la station traite une charge polluante équivalente à 50% de ces capacités.

La filière d'épuration des eaux usées se fait par pré traitement, traitement primaire physico chimique et traitement par voie biologique à l'aide de bio-filtres.

La filière de traitement des boues se fait par épauississement gravitaire puis stockage et déshydratation.

### ATOUS

Une ressource en eau potable suffisante actuellement et pour le futur,

Un réseau d'assainissement collectif bien développé et raccordé à une station intercommunale sous exploitée en période de pointe.

### ENJEUX

Privilégier le développement urbain dans les secteurs desservis par les réseaux d'assainissement collectif et d'eau potable.

Document source : C. Métifiot.

## I Enquête publique sur l'amélioration de l'habitat

La Communauté de Commune Maurienne Galibier et le syndicat intercommunal du canton de Modane ont décidé de lancer conjointement une nouvelle étude pour l'amélioration de nos logements.

Cette étude fait suite à l'opération programmée d'amélioration de l'habitat «O.P.A.H.» réalisée entre 2006 et 2009. Cette dernière a permis d'apporter des subventions pour rénover 332 logements.

- L'objectif de cette enquête est de faire le point sur vos besoins de travaux. L'étude concerne tous les logements à rénover, occupés à titre de résidences principales ou vacants (Logements occupés par le propriétaire, mis en location, copropriété ).
- Les priorités de travaux concernent :
  - L'amélioration thermique des logements et copropriétés ;
  - L'adaptation des logements aux handicaps ou pour personnes âgées ;
  - La mise aux normes de décence et de salubrité des logements.
- L'étude que nous proposons comprend :
  - La définition par un technicien bâtiment des travaux nécessaires à votre projet ;
  - Une estimation du coût des travaux ;
  - Les diagnostics techniques complémentaires nécessaires (diagnostic handicap, énergétique, décence et salubrité) ;
  - Une information sur les aides financières auxquelles vous pourriez prétendre.

Toutes ces informations vous ont été distribuées par courrier. Pour plus d'informations se rapprocher de la mairie.

Jean-Pierre Ratel.

## I Auberge " le Saint Martin "

Unique commerce du Chef-lieu, le conseil municipal avait à cœur de le maintenir en activité.

Enfin le 28 Mai 2010, l'Auberge « Le Saint Martin » ouvre à nouveau son bar et son restaurant.

A cette occasion, Frédéric Priou, le restaurateur, a invité le Conseiller Général, Jean Michel Gallioz, la municipalité et les habitants de la commune pour le pot d'accueil. Dans son discours, le maire rappelle que 2 ouvertures et 2 fermetures en un an et demi est un fait plutôt rarissime. Avec l'arrivée du nouveau gérant, il espère que le restaurant de St Martin deviendra une des meilleures tables de la vallée. Ce souhait ne serait-il pas en passe de devenir réalité ?

Sans publicité aucune, les clients sont là, très satisfaits de la cuisine recherchée, de la présentation, de l'accueil et du cadre.

En 25 ans de métier, Frédéric a exercé ses talents à Paris, à St Jean de Maurienne, en Avignon, en Suisse pour revenir second de cuisine à la Taverne St Antoine à St Jean.

L'envie d'indépendance, l'attrait de cette maison du XIIIème siècle, l'accueil de la municipalité, ont fait que Frédéric n'a pas hésité longtemps avant de prendre possession du "piano" de la cuisine de l'auberge.

Secondé par son serveur Anthony, voici les impressions de Frédéric Priou et d'Angélique sa compagne après 7 mois d'un travail intense :

« Rouvrir les portes de l'Auberge le Saint Martin était pour nous une très grande aventure. Il est vrai que nous sommes tombés amoureux des lieux.

Cependant une petite appréhension nous envahissait, se justifiant par la peur de l'inconnu et de l'accueil des habitants. Une peur qui s'est très vite dissipée car de par notre





investissement, les habitants de la commune ainsi que ceux des environs nous le rendent bien avec un accueil des plus chaleureux.

Je remercie tout le monde pour la confiance accordée et j'espère ne jamais vous décevoir en gardant cet esprit novateur.

J'espère pouvoir organiser dans l'année 2011 quelques mariages, baptêmes, communions et autres évènements.

Nous tenons à remercier la mairie de St-Martin-la-Porte, Monsieur le Maire et tous les élus pour leurs soutiens et leurs présences de tout instant.

Nous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, santé, bonheur, argent et sans oublier que le bonheur peut, à certains moments, passer par le plaisir gustatif ! »

Angélique, Frédéric et leurs enfants Dylan et Elise.

L'Auberge est ouverte toute la semaine sauf le dimanche soir et le lundi.

Téléphone : 04 79 56 59 66.

Il est recommandé de réserver, surtout pour le soir.



## Petits échos du repas des seniors le 17 octobre



La journée était fraîche et pluvieuse, pourtant ils étaient très nombreux à répondre présents à l'invitation de la municipalité pour la réception annuelle.

Après le traditionnel apéritif, le repas, préparé par Frédéric Priou chef cuisinier de l'Auberge « le St Martin », a été servi par Delphine Borin, Julie Ratel et Lydie Rech aidées par Mme Priou. Tout a été parfait.



Au moment du café, des bulles et pousse-café, Mr le Maire a retracé les réalisations de l'année sur St Martin, petits et gros travaux et évoqué les projets pour 2011.

Vers 16h00 les animations ludiques ont débuté avec, pour mise en bouche, la tombola, suivie d'un récital de chansons par Rafaelo et en dessert, la ronde des ballons, les histoires

et les danses orchestrées par Denis. Dans ce panel d'activités, chacun trouve son compte.

Rappelons que les lots de la tombola sont les cadeaux de Noël offerts à la municipalité par les entreprises sympathiques et généreuses qui travaillent sur le terrain tout au long de l'année. Le conseil municipal reverse la totalité de ses dons au profit de la tombola.

Un grand merci à Xavier qui transporte gracieusement nos amis de la Porte et de la Vilette, aux conseillers spécialistes du balai et du lave-vaisselle et à l'aubergiste qui nous a régales d'un super repas.

A l'occasion du 150ème anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, dans le menu décoré d'une affiche officielle du Centenaire, était glissée une copie du procès verbal de la votation de la commune, le 22 avril 1860 signé par les élus de l'époque.

### Résultats :

- Portant oui : 199
- Nul et annulé : 1
- Nombre d'inscrits : 213
- Il demeure que ceux qui n'ont pas voté sont au nombre de : 13

Merci aux archives de Chambéry qui nous ont communiqué ces documents et au Conseil Général qui nous a autorisés à les diffuser uniquement pour agrémenter les menus.



## Fleurissement : l'investissement des habitants et de la commune récompensés.

Le jury départemental qui est passé mi-juillet a apprécié les efforts fournis au cours de l'année pour réaliser et améliorer le fleurissement communal en tenant compte des remarques apportées à la précédente visite. L'originalité des couleurs des massifs, la propreté des rues et des chemins et surtout l'aménagement de talus en plantes vivaces ont contribué à notre classement.

Cette année la commune de St-Martin a eu le **1er prix du concours des villages fleuris de Savoie**, de 500 à 999 habitants, devant Hermillon et St Jean de Chevelu.

La progression est très régulière : en 2008 : 3ème prix, en 2009 : 2ème prix et 2010 : 1er prix. Le village dans son ensemble, maisons, balcons, jardins, est bien entretenu, fleuri et cela participe également à l'attribution du prix.

Cette année, Daniel Richard a été cité au concours départemental dans la catégorie *Balcons ou terrasses visibles de la voie publique*. Félicitations !

La commission cadre de vie qui organise le concours des maisons fleuries a arpenté les rues et chemins du village en juillet et a sélectionné 21 maisons, dans les différentes catégories.

### ➤ Villas :

Michelland Odile : 1er prix.

Bois Denis, Charvin Bruno, Deléglise René, Krachewski Stephan, Ratel Marc, Rosaz Philippe.

**Hors-concours et mention spéciale :** Richard Daniel.

### ➤ Habitation traditionnelle

Olivetto Yves : 1er prix.

### ➤ Balcons et terrasses :

Buisson Alain : 1er prix.

Assier Aimé, Bernard Alain, Ratel Lucien.

### ➤ Décor floral sur voie publique :

Sanchez David : 1er prix

Dubois Léopold, Duc Stéphane, Deléglise Michel, Pommard Alain, Ratel Emile, Ratel Henri.

### ➤ Hôtel et restaurant :

Deléglise Jean Pierre : 1er prix.



La commission les encourage vivement à continuer dans cette voie ainsi que tous ceux qui agrémentent leurs habitations et qui ne sont pas cités.

# 11 Novembre 2010

Par une belle matinée ensoleillée, la traditionnelle cérémonie commémorative du 11 Novembre 1918 a débuté à 10h30 au monument aux morts. Après le dépôt de gerbe, le maire lit à la population attentive le message envoyé par le ministre des Anciens Combattants.

Des témoignages forts de la grande guerre sont évoqués par les élèves de la classe de Mme Flandin.

La participation des enfants de l'école est toujours très appréciée par les anciens combattants et la population de St-Martin.

Messieurs Maurice Blaix (président des anciens de la FNACA) et Bernard Chaumaz égrènent les noms des victimes du devoir et des victimes innocentes inscrites sur le monument.

Une minute de recueillement a été observée, accompagnée par l'Echo des Montagnes.

Tous les participants à la cérémonie sont ensuite allés se recueillir au monument FFI.

Au cours de l'apéritif offert par la municipalité, Mr le Maire remet « le diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française » décerné par le Ministre, à Roger Chaumaz, Edmond Gros et Léon Magnin, Régis Gros étant absent. Tous trois, entourés par leur famille et de nombreux habitants de la commune, étaient très émus.



## 150<sup>ème</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France



Rarement la salle polyvalente n'a été aussi pleine qu'en cet après-midi du 11 novembre 2010. Depuis plusieurs mois un groupe de volontaires travaillait à la mise en place de cette manifestation, pour que la fête de la St Martin soit réussie, belle et conviviale.

Parmi la foule on remarquait des personnes originaires de St-Martin, revenues spécialement au village ce jour là, mais également des spectateurs de tout le canton et au-delà.

Un « Mariage démocratique » a été reconstitué par nos amis du club des Encombres. En grande tenue, les hommes revêtus de leur costume d'apparat ou queue-de-pie, nœud papillon, chapeau ou haut-de-forme, leurs cavalières en robe longue, chatoyante avec strass, plumes d'autruche et capeline accompagnaient les jeunes mariés qui reçurent la bénédiction du Père Bernard du Bettay.



Le groupe des costumes de St-Martin a interprété un chant traditionnel savoyard « Le jour qui fuit ».



La désopilante classe de fin de siècle, constituée d'une escouade d'élèves indisciplinés et chahuteurs, niveau certificat d'études, René leur instituteur et Léo l'inspecteur chantant, ont beaucoup amusé le public.

Après l'entracte, la Cie Pedro, à laquelle étaient associés 7 amateurs de St-Martin, a joué la pièce « St-Martin en 1860 ».

Après un travail important de recherches dans les archives, coordonné par André Coppel, Alain Viard nous a concocté un texte où tous les ingrédients de la vie communale en 1860 étaient retracés avec justesse, précision et humour :

- Création du nouveau cimetière,
- Référendum et élections municipales,
- Construction de la ligne de chemin de fer,
- Premiers fours à chaux,
- Et même les dissensions entre Portins, Vlatins et St-Martenins.



Tout ce beau monde, « certains personnages ayant vraiment existé », se retrouvait chez le meunier, membre influent de la commune ou dans la rue près du moulin. Et là, de vives discussions s'engageaient principalement sur les élections communales, le référendum et le nouveau cimetière.

A cette occasion la commune a renoué avec la tradition du théâtre qui perdura pendant de nombreuses décennies et dont le 1er spectacle eut lieu à l'occasion de la fête des mères en 1943.

Le chant des « Allobroges » a clôturé l'après-midi, avant que les 160 convives ne passent à table pour déguster la polenta diots préparée par Frédéric de l'Auberge.

Merci à tous les participants acteurs, à Dominique l'éclairagiste de la pièce, à Basile le chef d'orchestre, à l'Aubergiste, à la Régie Electrique et surtout au Conseil Municipal de St-Martin, au Conseil Général, à la Communauté de Communes Maurienne Galibier pour leurs aides précieuses. Et merci aux bénévoles qui ont assuré la logistique, à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cette journée.

Après le 11 Novembre, « St Martin en 1860 » a connu d'autres succès : St Julien Montdenis, Valloire et le 28/11, St Michel de Maurienne avec une salle de cinéma quasiment pleine.



A cette occasion, Jean Michel Gallioz, Conseiller Général, a cité et remercié les différentes communes du canton qui se sont impliquées dans l'organisation de manifestations pour le 150<sup>ème</sup> anniversaire. Vont suivre une représentation à St Martin d'Arc et une à Valmeinier au début de l'année 2011.

La pièce « St Martin en 1860 » clôture en beauté le cycle des festivités.

## PERMANENCES ET CHANGEMENTS ADMINISTRATIFS EN SAVOIE DE LA FIN DU REGIME SARDE AU DEBUT DU REGIME Français (1849 - 1870)

### REGIME SARDE

1849 - 1859

Le mot SAVOIE disparaît du vocabulaire administratif : il n'y a plus de duché de SAVOIE; l'ex-duché de Savoie est partagé en deux circonscriptions administratives appelées DIVISIONS :

- la DIVISION de CHAMBERY
- la DIVISION d' ANNECY

Chaque DIVISION est administrée par un INTENDANT GENERAL portant à Chambéry le titre de : INTENDANT GENERAL DE LA DIVISION DE CHAMBERY.

Il est assisté, pour les finances de la division d'un CONSEIL DIVISIONNAIRE dont les membres sont élus par les plus aisés des hommes âgés de plus de 21 ans.

La COUR D'APPEL des deux DIVISIONS siège à CHAMBERY.

Chaque DIVISION est découpée en PROVINCES. Exemple : la PROVINCE DE MAURIENNE. Elle est administrée par un INTENDANT dénommé INTENDANT DE LA PROVINCE DE MAURIENNE. Il est assisté, pour les finances de la Province, d'un CONSEIL PROVINCIAL dont les membres sont élus par les plus aisés des hommes âgés de plus de 21 ans. Intendant, Conseil et Tribunal de Première Instance siègent à St Jean de Maurienne.

Chaque PROVINCE est divisée en MANDEMENTS. Exemple : le MANDEMENT DE ST MICHEL DE MAURIENNE comprend les communes de :

BEAUNE - LE THYL - ST MARTIN D'ARC - ST MARTIN LA PORTE - ST MICHEL DE MAURIENNE - VALLOIRE - VALMEINIER

A St Michel de Maurienne siège un juge de mandement.

Dans chaque commune existe un Conseil dont les membres sont élus par les plus aisés des hommes âgés de plus de 21 ans. Le syndic (et éventuellement son adjoint) est "ELU" c'est-à-dire NOMME par l'intendant au sein d'une liste de personnalités demeurant dans la commune mais ne siégeant pas forcément au Conseil.

1859 - mi juin 1860

Les DIVISIONS disparaissent pour faire place aux PROVINCES :

- la PROVINCE de CHAMBERY
- la PROVINCE d' ANNECY

Chaque PROVINCE est administrée par un GOUVERNEUR-REGENT portant à Chambéry le titre de GOUVERNEUR-REGENT DE LA PROVINCE DE CHAMBERY.

Il est assisté pour les finances de la province d'un CONSEIL PROVINCIAL dont les membres sont élus par les hommes aisés âgés de plus de 21 ans.

La COUR D'APPEL des deux PROVINCES siège à CHAMBERY.

Chaque PROVINCE est découpée en ARRONDISSEMENTS. Exemple : l'ARRONDISSEMENT DE MAURIENNE. Il est administré par un INTENDANT dénommé INTENDANT DE L'ARRONDISSEMENT DE MAURIENNE. Il est assisté, pour les finances de l'Arrondissement, d'un CONSEIL D'ARRONDISSEMENT dont les membres sont élus par les hommes aisés âgés de plus de 21 ans. Intendant, Conseil et Tribunal de Première Instance siègent à St Jean de Maurienne.

Chaque ARRONDISSEMENT est divisé en MANDEMENTS. Exemple : le MANDEMENT DE ST MICHEL DE MAURIENNE comprenant les mêmes communes que celles figurant dans les colonnes de gauche.

A St Michel de Maurienne siège un juge de mandement.

Dans chaque commune existe un Conseil communal dont les membres sont élus par les hommes aisés âgés de plus de 21 ans. Nomination du Syndic : voir colonne de gauche.

### REGIME Français (fin juin 1860 - 1870)

fin juin 1860 - 1870

Les PROVINCES disparaissent pour faire place aux DEPARTEMENTS :

- le DEPARTEMENT de la SAVOIE
- le DEPARTEMENT de la HAUTE-SAVOIE

Chaque DEPARTEMENT est administré par un PREFET portant à Chambéry le titre de PREFET DE CHAMBERY.

Il est assisté, pour les finances du département d'un CONSEIL GENERAL dont les membres sont élus au SUFFRAGE UNIVERSEL MASCULIN (homme de plus de 21 ans).

La COUR D'APPEL des deux DEPARTEMENTS siège à CHAMBERY.

Chaque DEPARTEMENT est découpé en ARRONDISSEMENTS. Exemple : l'ARRONDISSEMENT DE SAINT JEAN DE MAURIENNE. Il est administré par un SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE ST JEAN DE MAURIENNE. Il est assisté pour les finances de l'Arrondissement d'un CONSEIL D'ARRONDISSEMENT dont les membres sont élus au SUFFRAGE UNIVERSEL MASCULIN (hommes de plus de 21 ans). Sous-Préfet, Conseil et Tribunal d'Instance siègent à St Jean de Maurienne.

Chaque ARRONDISSEMENT est divisé en CANTONS. Exemple : le CANTON de ST MICHEL DE MAURIENNE comprenant les mêmes communes que celles figurant dans la colonne de gauche plus ORELLE.

A St Michel de Maurienne siège un juge de paix (supprimé en 1958).

Dans chaque commune existe un Conseil municipal dont les membres sont élus au SUFFRAGE UNIVERSEL MASCULIN par les hommes âgés de plus de 21 ans. Le MAIRE et son ADJOINT sont nommés par le PREFET parmi les hommes de plus de 21 ans en résidence dans la commune (et pas forcément au sein du Conseil). Le choix du Maire et de l'Adjoint parmi les membres du Conseil Municipal n'est (r)établi qu'au cours de l'été 1870.

A. Coppel

## St-Martin contre le cancer : une détermination qui ne faiblit pas

La collecte effectuée pour la Ligue Nationale contre le cancer sur l'ensemble de la commune a produit en 2010 la somme de 3.705,00 euros.

La Municipalité remercie : Huguette Arnaud, Marguerite Collombet, Bénédicte Gros, Sidonie Ratel et Marie-Thérèse Traynard pour leur dévouement renouvelé d'année en année.

Un grand merci à tous les généreux donateurs.

## Les lumières de Noël

Les illuminations de Noël ont été complètement renouvelées et modifiées, cette année, au chef-lieu.

Les ampoules incandescentes ont été supprimées pour privilégier les leds. Avantage des leds : une très faible consommation électrique.



Exemple : pour 2 motifs identiques :

1. Consommation avec des ampoules incandescentes : 525 W.
2. Consommation avec des leds : 17 W.

La Commission environnement a fait le choix de supprimer les motifs sur candélabres pour favoriser l'illumination d'un seul site : l'église.

- Carrefour central du village surtout à Noël,
- Mise en valeur de la façade,
- Décoration sobre et élégante.

Coût : 1447 €, vite amorti par une diminution notable de la facture d'électricité et une durée de vie beaucoup plus longue.

Le remplacement des motifs à ampoules énergivores dans les hameaux se fera au fil des ans. Les sapins de Noël continueront à briller dans les différents quartiers comme les années précédentes.

## Chères énergies !

Lors d'une promenade sur les hauteurs de St-Martin, j'ai regardé notre village et j'ai constaté une éclosion de panneaux solaires sur les toits :

Des panneaux solaires thermiques, pour l'eau chaude ou le chauffage.

Des panneaux solaires photovoltaïques pour produire de l'électricité.

Nous autres, les St-Martenins, avons-nous pris conscience de l'importance des énergies renouvelables, de la nécessité d'économiser les énergies primaires, ou est-ce simplement l'aspect financier qui a guidé notre choix (crédit d'impôt, tarif d'achat de l'électricité) ?

C'est sûrement un mélange de ces deux critères qui a poussé certains d'entre nous à s'équiper de panneaux solaires.

La commune, la communauté de communes et autres sociétés peuvent également s'engager sur les économies d'énergie.

Est-il nécessaire d'éclairer toute la nuit l'église, la mairie, la station d'épuration, les entrées de tunnel, les barrages et autres centrales ? La liste d'exemple est longue .

De même, l'éclairage public est-il utile toute la nuit ?

Tous les St-Martenins n'ont pas d'éclairage public devant chez eux, une extinction entre 23h00 et 05h00 du matin est possible, des communes de Savoie ont déjà franchi le pas. Pendant cette période de pleine nuit, je n'ai rencontré que des chats et autres bêtes sauvages dans les rues.

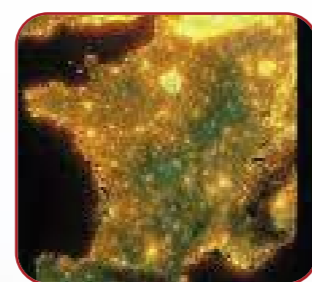
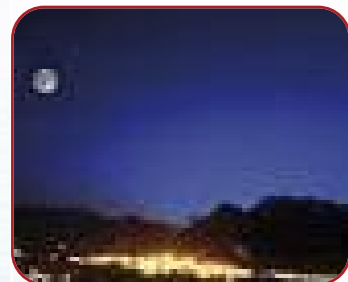
J'entends déjà les protestations, si quelqu'un doit sortir ..

A la maison, personne ne laisse la lumière dans le couloir au cas où quelqu'un se lève la nuit.

Si on doit sortir, on peut prendre une lampe de poche, comme le faisaient nos grands parents.

Alors faisons des économies d'électricité, pour une facture moins élevée à payer, une redistribution du courant pour des besoins vitaux (chauffage ). Déjà les premiers messages de modération de consommation de courant on été diffusé par RTE et EDF pour cet hiver.

Des économies d'énergie pour les générations futures, comme le préconise le slogan d'un distributeur « l'énergie est notre avenir, économisons là »



Le dire c'est bien, le faire c'est mieux !

*Pierre Excoffier.*

## 1 Parlons bois ...

La forêt française est la 2ème forêt d'Europe représentant 29% de la couverture du territoire. Cependant l'exploitation de cette forêt nous situe en 27e position sur les 28 pays qui composent l'Europe ! C'est dire que la situation n'est pas sans entraîner des problèmes, tant techniques qu'économiques !

L'exploitation des terres agricoles due à l'emploi de nouvelles technologies a fortement délaissé certains territoires où le matériel se trouvait inadapté au fil de quelques dizaines d'années.

Les modes de vie de la population qui jadis, était très attachée à la terre, chaque famille cultivant son lopin de propriété, ont vu le terroir être inexploité petit à petit.

Ces raisons ont entraîné un développement très important de l'espace forestier au détriment des surfaces agricoles. On estime que la superficie de forêt a été multipliée par 2 en l'espace de 100 ans ! Le reboisement géré ne représente que 30% de cet accroissement, 70% de la surface créée étant la faveur d'extensions naturelles.

**La forêt française est représentée par :**

- 60 % de forêt privée,
- 30 % de forêt publique (communes, départements, régions),
- 10 % de forêt domaniale (État).

**Conséquences de la sous exploitation de la forêt :**

• La forêt joue un rôle très important dans le développement de la faune et de la flore ; l'absence de gestion planifiée et contrôlée permet à la faune de se développer anarchiquement, le gibier occasionnant de lourds dégâts aux surfaces cultivées ainsi qu'aux structures artificielles de protection du territoire. La non exploitation de la forêt ne permet plus aux chasseurs de gérer ce gibier et favorise la prolifération des grands prédateurs !

• Le domaine forestier joue un grand rôle en maintenant les terres, notamment en milieu de pentes fortes lorsque les végétaux sont adaptés aux besoins, mais l'ensemencement naturel n'a que peu d'aptitude. Par ailleurs, la forêt a un rôle de rétention d'eau, donc favorise le développement des nappes phréatiques lorsque les végétaux sont de développement moyen, la friche ayant un effet contraire et les grands arbres épuisant les sols.

Une forêt non exploitée dont les sujets sont âgés, donc de structure importante, est plus sensible aux événements calamiteux (tempêtes ), l'enracinement profond des arbres peut déclencher des arrachements de sols, voir provoquer des glissements de terrains !

Dans le domaine économique, il est à noter que le travail des bois a été profondément modernisé par l'industrialisation. Le sciage a ses exigences, le dimensionnement requis par les installations récentes a été réduit à 0,60 m de diamètre, ce qui entraîne pour des bois âgés une perte relative des diamètres supérieurs.

La vallée de la Maurienne est couverte par un massif forestier très important, et son exploitation est bien inférieure au reste du territoire. Des besoins conséquents en bois exploités sont présents, notamment par la présence d'une grande scierie (Maurienne Sciage) à St-Martin-la-Porte. Cette société étant obligée d'importer ses produits pour 85 % d'autres départements, jusqu'aux Pyrénées.

**Les problèmes d'exploitation de la forêt en Maurienne sont liés à 2 facteurs :**

- Les massifs boisés sont très difficiles d'accès aux engins mécaniques qui ont remplacé au cours des décennies la traction animale. Les pistes qui avaient été jadis réalisées par nos ancêtres n'ont pas été entretenues et ont pratiquement disparu. L'évacuation des bois ne peut se faire souvent qu'au moyen d'hélicoptères, solution très couteuse !

- La main d'œuvre nécessaire à l'exploitation des bois est totalement absente du territoire, et elle est obligée de faire appel à des ouvriers étrangers (Italiens, Espagnols, Croates, Serbes, Litvaniens ) pour les travaux de coupe et débardage.

Compte tenu de la situation, les Elus de Maurienne ont souhaité unir leurs efforts et ont décidé plusieurs actions qui permettront de mieux gérer l'espace forestier local :

- La première orientation a été de signer une « Charte de Développement Durable » avec le Conseil Régional et le Conseil Général, par laquelle ces instances apporteront des aides financières importantes pour valoriser l'exploitation forestière, aides à la création de routes et pistes forestières et aides aux volumes de bois coupés

- La seconde décision prise correspond à la réalisation par le Syndicat de Pays de Maurienne d'une « Charte Forestière de Territoire » ayant pour objectifs :

- soit à garantir la satisfaction de demandes environnementales ou sociales particulières concernant la gestion des forêts et des espaces naturels qui leurs sont connexes ;

- soit à contribuer à l'aménagement rural et à l'emploi, notamment par le renforcement des liens entre les agglomérations et les massifs forestiers ;

- soit à favoriser le regroupement technique et économique des propriétaires forestiers, la restructuration foncière ou la gestion groupée à l'échelle d'un massif forestier ;

- soit à renforcer la compétitivité de la filière de production, de récolte, de transformation et de valorisation des produits forestiers.

- Enfin la troisième option décidée vient de la Communauté de Commune Maurienne Galibier qui a souhaité avec l'aide de l'Association des Communes Forestières, réaliser un SIF (schéma intercommunal forestier).

Ce plan qui sera acté très rapidement, doit permettre de déterminer pour l'ensemble des communes, annuellement, les exploitations de bois à décider, de lancer des appels d'offres communs, des ventes groupées. Cela offrira également la possibilité de s'unir pour réaliser des opérations d'aménagement, création de routes ou pistes.

L'ensemble de ces décisions étant prises, leurs concrétisations impliquent la mise en place d'organes de travail et de décision. En premier lieu, des élus volontaires de chaque commune ont été désignés pour représenter leurs collectivités. Des délégués privés doivent à présent être trouvés pour représenter dans chaque commune l'ensemble des propriétaires privés.

En conséquence, il est demandé à chaque propriétaire privé de forêt de se faire connaître dans sa mairie afin qu'une réunion puisse être rapidement organisée en vue de les informer plus amplement des différentes orientations prises, de recueillir leurs avis et de procéder à la désignation de représentants.

Votre souhait d'information pourra être satisfait en cas de besoin par le délégué communal en vous adressant à votre mairie.

*Jean Pierre Bachalard*

# Bibliothèque Municipale

La bibliothèque est un service public de la commune. Elle fonctionne grâce à un crédit municipal de 1372 euros pour l'achat des livres et du petit matériel. Elle poursuit son activité avec dynamisme grâce à l'équipe des bénévoles en place, renforcée de deux nouvelles volontaires depuis septembre. Elle vous accueille tous les lundis, mercredis et vendredis de 17h30 à 19h, y compris pendant les vacances scolaires (sauf au mois d'août). Elle vous propose actuellement un choix de 3800 ouvrages en fonds propre (tous genres confondus) auxquels viennent s'ajouter 800 documents prêtés par Savoie-Biblio, en renouvellement permanent. La cotisation annuelle pour les adultes reste à 6 euros. (Gratuité pour les jeunes de moins de 14 ans). La consultation d'ouvrages sur place ne nécessite pas d'inscription.

## Fréquentation du 30/10/2009 au 30/10/2010 :

- Nombre d'adhérents : 132
- Entrées à la bibliothèque : 1532
- Livres empruntés : 2996



## Animations culturelles

- L'équipe des bénévoles organise des animations annexes à la bibliothèque autour de son activité principale :
- 16 décembre 2009 : animation « conte » grâce à Bernard Dio de l'Académie de Maurienne.
  - Accueil de 2 auteurs locaux venus présenter et dédicacer leurs ouvrages :
    - Le 8 décembre 2009 : Michel Gasparini pour son roman policier : « L'Affaire Loisot »
    - Le 9 avril 2010 : André Perriguy pour ses livres « Destin d'un Petit Garçon » (celui d'un ancien élève de l'école de La Vilette) et « Labyrinthe pour un Ado »
  - Du 14 avril au 30 mai 2010 : invitation de deux jeunes du village à présenter leurs œuvres :
    - Bastien Verney pour ses maquettes sur le thème du « Seigneur des Anneaux »
    - Maxime Verney pour ses réalisations en cote de maille (démonstration sur place)
  - Du 17 mai au 4 juin 2010 : exposition « Au fil du Pays » avec le concours de la Facim et du Syndicat de Pays de Maurienne
  - Du 3 au 30 novembre 2010 : dans le cadre du 150e anniversaire de l'Annexion, exposition : « Et la Savoie devint française »
  - Participation des lecteurs à la désignation du Prix Rosine Perrier (Salon du livre d'Hermillon)

La bibliothèque est un service de proximité non négligeable pour les habitants de la commune ; ce pôle culturel est aussi un atout supplémentaire pour les personnes qui envisagent de s'installer à St Martin. Nous remercions tous nos fidèles lecteurs : grâce à eux la bibliothèque vit et ils nous encouragent à poursuivre notre action. Si vous ne la connaissez pas encore, venez nous rendre visite. Nous nous ferons un plaisir de vous informer sur son fonctionnement et sur les ouvrages qui sont à votre disposition.

*Nous vous attendons.  
L'équipe des bénévoles.*



# La Classe Maternelle

Nous sommes les élèves de la classe maternelle. Cette année nous sommes 15 garçons et 7 filles. Il y a 5 petits, 5 moyens et 7 grands. Dès le début d'année, nous avons fait un repas avec les légumes de notre jardin. Nous avons invité les CP car ils les avaient plantés avec nous quand ils étaient dans la classe. Nous avons donc fait des carottes râpées et de la purée de pommes de terre et courgettes. Nous remercions les mamies de Lison et Louise qui nous ont aidées à éplucher les légumes.



Cette année nous ferons aussi de la raquette.

*A bientôt. Les élèves de la classe maternelle.*

# Classe découverte 2010 des primaires

Le 6 mai 2010, nous sommes partis en classe découverte à Aix-les-Bains pour 5 jours. Nous avons étudié le lac du Bourget, son histoire (archéologique), sa faune (col-vert, poule d'Eau, cygne, tortue ...) et sa flore (poselières). Nous sommes allés visiter une source dans la montagne et une station d'épuration. Tous les soirs nous faisons des jeux et le dernier jour, nous avons même eu droit à une BOUM. Nous avons aussi fait de la voile sur des optimistes, encadrés par Jordan et Nicolas nos moniteurs. Malgré des conditions météorologiques désastreuses, nous avons appris à gréer et à diriger notre bateau.

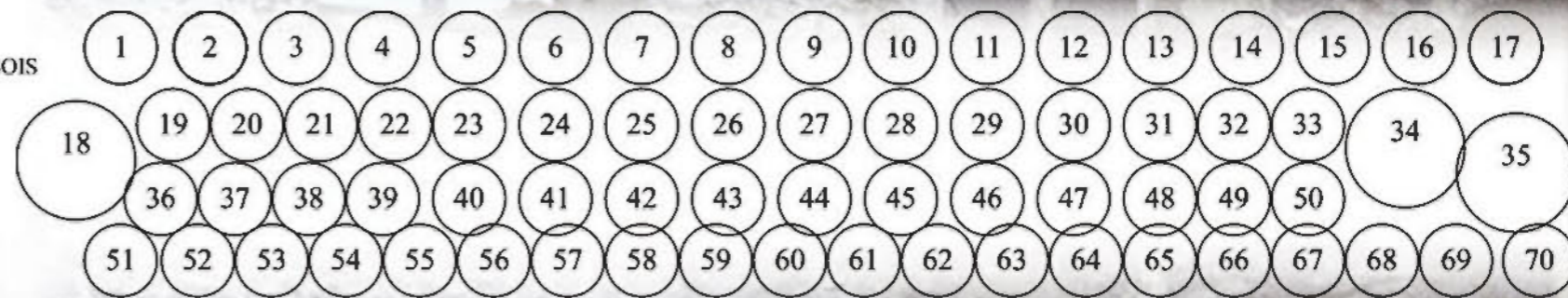


Le vent a rendu la navigation difficile quelques embarcations se sont retournées, causant à certains de belles frayeurs !

*Elsa, Dominique, Roxane,  
Clara, Lola*



- |                                 |                                     |                                      |
|---------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| 1- Armande BOIS née MAGNIN      | 24- Solange SARRADE née GROS        | 47-                                  |
| 2- Renée BERNARD                | 25- Aimée GAMBA née ASSIER          | 48- Jules BOIS                       |
| 3- Louise DELEGLISE             | 26- René DELEGLISE                  | 49- Louis FOUR                       |
| 4- Louise MAGNAN née GROS       | 27- Louis CARRAZ                    | 50- Léon CLEMENT                     |
| 5- Louise DELEGLISE née CHAUMAZ | 28- Léon RATEL                      | 51- Clémentine RATEL née TROCCAZ     |
| 6- Irène SAUTIER née DELEGLISE  | 29- Jean-Baptiste CARRAZ            | 52- Lucienne TROMBETTA née FOUR      |
| 7- Alexine MAGNIN née POMMARD   | 30- Joseph CLEMENT                  | 53- Etienne FONTAINE née CHAUMAZ     |
| 8- Victorin CARRAZ              | 31- Simon RATEL                     | 54-                                  |
| 9- Florentin MOULIN             | 32- Jean RATEL                      | 55-                                  |
| 10- Alexis MOULIN               | 33- Camille BOIS                    | 56- Rose RATEL                       |
| 11- Paul DELEGLISE              | 34- Me PERRIER, Institutrice        | 57- Lorette MILVIO née ARNAUD        |
| 12- Georges BOIS                | 35- Me GROS, Institutrice           | 58- M. Louise GRANDPERRIN née DUBOIS |
| 13- Vincent BOIS                | 36- Hélène CHAUMAZ née PAQUIER      | 59- Célestine CHAUMAZ                |
| 14- Emilien ARNAUD              | 37- Raymonde RATEL née SAUTIER      | 60- Aimée BOIS née BERNARD           |
| 15- Joseph DELEGLISE            | 38- Clémence MOULIN née GROS        | 61- Madeleine PERRIER                |
| 16- Emile CHATILLON             | 39- Adrienne ROCHET née FARA        | 62- Jeannot TROCCAZ                  |
| 17- Paul BERNARD                | 40- Julie RATEL née CARRAZ          | 63- Honoré CHAUMAZ                   |
| 18- Mr PERRIER, Instituteur     | 41- Marie-Louise RAVIER née BUTTARD | 64-                                  |
| 19- Virginie DUBOIS             | 42- Berthe COLLET née BOIS          | 65- Edmond GROS                      |
| 20-                             | 43- Marceline CLEMENT               | 66-                                  |
| 21- Juliette BOIS               | 44- Jean POMMARD                    | 67-                                  |
| 22- Julie ALBRIEUX née GROS     | 45- Albin MOULIN                    | 68- Louis GROS                       |
| 23- Denise ARNAUD née GROS      | 46- Jean CHAUMAZ                    | 69- Félix MAGNIN                     |
|                                 |                                     | 70- Désiré CLEMENT                   |



SOUVENIR SCOLAIRE  
ANNÉE 1929

## Club des Aînés Ruraux

Avec une moyenne d'âge de 76 ans, nos Aînés se retrouvent toujours avec bonne humeur pour partager un après-midi aux cartes et à la pétanque pour être au top lors des concours.

► Novembre : Concours de belote. Victoire : 1ère Plaisance Clémentine 2ème Bois Pierre 3ème Falcoz Rolande.

► Décembre : 86 personnes sur 91 adhérents étaient présentes autour d'une bonne table de Noël pour laisser les soucis quotidiens dans une bonne ambiance. Ce jour-là nous fêtons les anniversaires : les 80 ans et les 70 ans.

► Janvier : Tirage des rois et concours de belote. Victoire : 1ère Thimel Raymonde 2ème Deléglise Lisa - 3ème Blanc Aimé .67 personnes ont cherché la fève.

► Mars : Concours de belote avec Saint Martin d'arc avec repas, 84 personnes ont animé cette journée. victoire : 1er Richard Maurice - Bernard Lili, 2ème Blaix Maurice - Gros Andrée, 3ème Dubois Léo - Falcoz Rolande.

► Mai : Traditionnel barbecue sous la roche avec pétanque, cette année a été polenta - saucisses à la salle des fêtes, cause : mauvais temps 67 personnes autour de la table, la pétanque a pu avoir lieu. Victoire : 1er Marrazza Michel - Dubois Léo - Deleglise René. Ex aequo avec : Arnaud Raoul - Pasquier Noël - Assier Colette. 3ème Magnin Maurice - Excoffier Marcelle - Deléglise Lisa.

4ème : Michelland André - Michelland Odile - Blanc Aimé.

► Juin : En route pour Chazelles sur Lyon avec visite du musée du chapeau où nous avons pris un cours de fabrication d'un chapeau de feutre à base de poils de lapins. Puis restaurant au « Château de la Roche » pour une dégustation de cuisses de grenouilles.



L'envie de s'aérer dans nos montagnes revient vite avec les premiers rayons de soleil. Première sortie à Montricher puis un bon goûter au restaurant « les sorbiers », suivi d'une autre sortie à Valloire où un bon repas nous attendait au restaurant d'altitude. Les marches d'été se succèdent toute les semaines et nous terminons la saison avec une sortie à Chamonix : aller-retour en car payé par les marcheurs, superbe journée, paysage magnifique, accompagnés d'un bon guide, Jean- Luc. La dernière au Thabor avec une nuit au refuge, bons souvenirs, mais dur dur

La reprise du club se fait par une sortie mais cette année 65 personnes se sont rassemblées à « L'auberge de Saint Martin » avec un menu très apprécié de tous, l'après-midi visite au musée de l'aluminium.

Arrive le week-end du thé dansant qui est toujours une réussite, mais qui demande une installation assez pénible. Merci aux personnes de bonne volonté qui ont répondu à notre appel.



## IFNACA



Nous voilà déjà au terme de l'année 2010 et cette année nous déplorons le décès d'un de nos membres, Mr Boinet Pierre, domicilié à Bessans.

Notre effectif est donc de 24 adhérents en cette fin d'année.

Bien que peu nombreux notre petit comité est toujours aussi dynamique.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 24 octobre 2009, cartes et calendriers sont distribués ce jour-là. Vu le peu de bénévoles pour reprendre le flambeau notre bureau reste immuable.

- Président : Maurice Blaix ;
- Secrétaire : Bernard Chaumaz ;
- Trésorier : René Deléglise ;

Nous nous efforçons de participer aux diverses manifestations :

- Le conseil départemental aux Marches le 3 novembre 2009.
- Le congrès départemental à Chambéry le 5 juin 2010.
- Plusieurs réunions à St Baldoph.

Sans oublier la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie le 19 Mars, les dépôts de gerbes aux monuments le 8 mai et le 11 novembre.

Cet été le comité départemental de la Savoie a organisé une journée promenade aux « Médiévales de Crémieu » à l'occasion de la fête patronale.

► Spectacle de rues, groupes musicaux, combat à l'épée, cracheurs de feu et pour terminer la journée un spectacle : « La légende de Robin des Bois ».

Une très belle journée pour tous les nombreux participants.



## 2010, une année riche pour l'association cantonale d'animation

### Du changement en interne

Dans l'équipe salariée

Elodie CHAVES a pris ses fonctions en tant qu'agent d'accueil de développement en juin 2010, en lieu et place de Fabienne PIERSON.

Au niveau du conseil d'administration

Pierre EXCOFFIER, conseiller municipal de St-Martin-la-Porte est officiellement le nouveau président de l'association cantonale d'animation depuis juin 2010.



### Les animations proposées sur la commune de St-Martin-la-Porte :

*Semaine du développement durable*

Dans le cadre de la semaine du développement durable, un partenariat a été noué entre l'association cantonale d'animation, la commune et le Syndicat de traitement des ordures ménagères de Maurienne pour proposer une matinée de sensibilisation au compostage.

Une benne remplie de compost était située sur la place de la mairie et les jardiniers amateurs ont pu en profiter pour faire le plein de compost avant la saison de jardinage. La présence d'une ambassadrice du tri a aussi permis de répondre aux interrogations des uns et des autres par rapport aux déchets et au compostage.

Une belle initiative.



### Démonstration de greffage des arbres fruitiers

Grâce à la gentillesse d'un greffeur de St-Martin-la-Porte qui a répondu favorablement à notre invitation, nous avons pu proposer une après midi "greffage des arbres fruitiers et des plantes" au Chef-lieu.

Le beau temps et les passionnés étaient au RDV pour une après-midi très instructive. Celle-ci n'a pas été sans lendemain puisque le samedi 20 novembre, la section associative des croqueurs de pommes de Maurienne a été lancée.

Avant même la création, des personnes volontaires ont participé au forum des associations en octobre à Orelle.

Si vous êtes intéressé(e) pour y participer n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir les coordonnées des responsables de cette association.

*Les 150 ans du rattachement de la Savoie à la France*

Le 11 novembre 2010, une belle fête populaire s'est déroulée sur la commune de St-Martin-la-Porte avec le soutien des associations locales dont l'association cantonale d'animation.

L'association a été en charge de centraliser les demandes de financement de chaque porteur de projet, la municipalité dans le cas de votre commune. Par ailleurs, toutes les affiches et tous les supports de communication ont été réalisés par l'ACA.

*Présentation de l'ACA au conseil municipal*

Notre association est intervenue au conseil municipal du mois d'octobre afin de présenter les activités de l'association aux élus locaux.

Travailler en partenariat avec les municipalités du canton est un objectif même si le chemin à parcourir est long.

Cette année des animations autour du patrimoine, de l'environnement, un appui à la communication ont permis à nos deux structures de mieux se connaître.

*L'Association cantonale d'animation partenaires de l'école de St-Martin-la-Porte*



Depuis 2009, l'association est engagée dans une politique de soutien aux écoles du canton pour la mise en place de jardins pédagogiques.

Après Valloire et St Martin d'Arc, l'école de St-Martin-la-Porte est entrée dans la démarche en 2010.

Des animations ont pu être financées via un financement de la Région Rhône Alpes obtenu par notre association. Edwige PICARD, éducatrice à l'environnement est intervenue à plusieurs reprises à l'école sur le thème du jardin. En octobre, un repas avec les produits du jardin a clôturé la première saison du jardin pédagogique.

Le partenariat avec l'association est en train de se consolider, en novembre 2010, l'école a participé à la fête des fruits d'automne via la réalisation de dessins par les maternels sur le thème d'Arcimboldo.

Une exposition de fin d'année sur le thème du jardin pédagogique est en réflexion pour 2011.

*Les associations de St-Martin-la-Porte adhérentes à l'ACA*

Certaines associations de la commune adhèrent à l'ACA. Pour 16€ de cotisation annuelle, elles peuvent profiter du service reprographie, de l'appui à la communication et du prêt de matériel.

A titre d'exemple, l'ACA réalisé les tickets repas pour la fête de la planchette, les affiches pour les journées du patrimoine

Pour être tenu informé de l'actualité associative du canton pensez à consulter le site internet :

[www.acastmichel.org](http://www.acastmichel.org)

### Pour résumer : Qu'est-ce que l'Association Cantonale d'Animation (ACA) de St Michel de Maurienne?

Une ACA est un lieu ouvert à tous les habitants d'un quartier, d'une commune ou d'un canton.

- C'est un lieu où les habitants mettent concrètement en place des projets pour améliorer leur vie. Ces projets correspondent à leurs envies et à leurs besoins.

- Des professionnels formés et compétents sont présents pour accueillir, écouter et accompagner la réalisation de ces projets.

- Des services de proximité et des activités (éducatives, culturelles, de loisirs...) adaptées y sont donc proposées.

En bref, une ACA est un lieu d'accueil, d'écoute et de parole, qui permet l'accompagnement de projets, avec la participation active de tous.

### Quels services et quelles activités animent l'ACA ?

On peut trouver, par exemple :

- Des activités socioculturelles ou éducatives, telles que des fêtes de quartier, des foires d'associations, des sorties nature, patrimoine, culturelles...

- Des activités permettant aux habitants d'être acteurs du quartier ou de la commune, avec des formations s'adressant aux bénévoles, des conférences-débats, des dialogues avec les élus, des montages de projets, des réflexions collectives, des jardins partagés.

Contact : Association Cantonale d'Animation - 13 rue du Général Ferrié 73140 St Michel de Maurienne

Tel : 04 79 56 66 09 : dev.aca.stmichel73@orange.fr ; acaanimation@wanadoo.fr - Accueil des associations : Lundi, mardi, jeudi : 09h-12h 13h30-18h Vendredi : 09h-12h Ou sur rendez-vous ! Alors n'hésitez plus à venir nous rencontrer et bonne année 2011 !

## Restructuration de la Maison de l'Enfance

L'intérieur du bâtiment de la Maison de l'Enfance, qui regroupe la Halte-garderie et le Relais d'Assistantes Maternelles, a été restructuré afin de créer un local buanderie et ménage ainsi qu'un coin repas pour le personnel.

Un petit kiosque pour ranger jeux et poussettes a été construit à l'extérieur. La maison de l'enfance fêtera au printemps 2011 ses 10 ans !!!



## Agrandissement de l'EHPAD La Provalière

Notre Maison de retraite, qui s'appelle officiellement EHPAD, passera de 48 lits permanents à 71 lits permanents + 2 hébergements temporaires + 1 accueil de jour (soit 74 places au total)

Les travaux d'agrandissement de l'EHPAD seront terminés aux environs de Pâques.

Le mobilier devrait être livré complètement à fin Février.

Les transferts des résidents dans la partie neuve interviendront ensuite, pour permettre la réhabilitation de la partie ancienne du bâtiment.

### Studios

Les 4 studios de 39 m<sup>2</sup> chacun et l'appartement type T2 de 75 m<sup>2</sup>, construits au rez-de-chaussée de l'extension, seront disponibles à la location à partir du 2e trimestre 2011.

Ces logements sont prévus pour des personnes âgées, ne relevant pas encore de l'Institution ou handicapées vieillissantes.

Elles pourront disposer, à leur demande, de bénéficier de certains services de l'EHPAD :

- Possibilité de prendre les repas à l'EHPAD avec les résidents
- Bénéficier du portage à domicile.
- Autres services : téléalarme, animation, coiffeur.

Montant du loyer studio : 185,00 € hors charges

Possibilité d'aide au logement

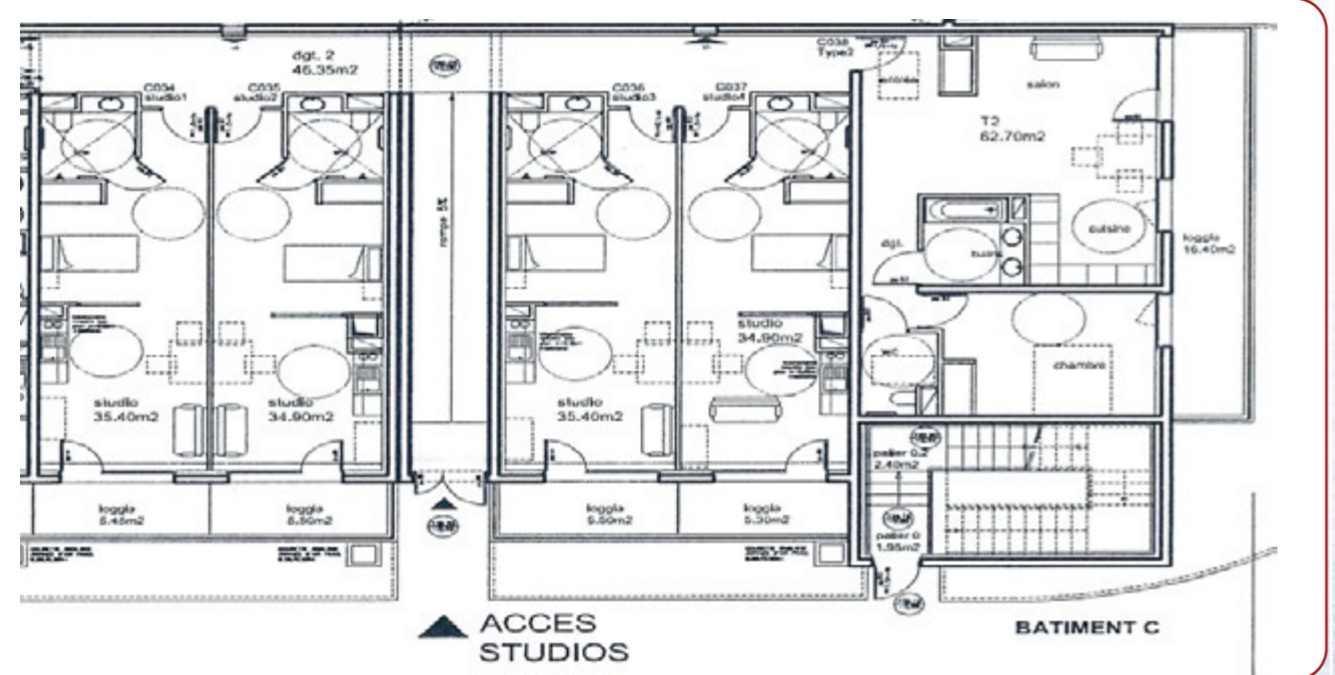
Montant du loyer T2 : 357,00 € hors charges

Disponibles à partir de février 2011.

Renseignements : 04.79.59.20.96

Cet hébergement est conçu pour être un palier rassurant avant éventuellement un hébergement en institution.

Les personnes intéressées devront s'inscrire auprès de l'EHPAD La Provalière (04.79.59.20.96) ou de la Communauté de Communes Maurienne-Galibier (04.79.56.52.54).



Cet hébergement est conçu pour être un palier rassurant avant éventuellement un hébergement en institution.

Les personnes intéressées devront s'inscrire auprès de l'EHPAD La Provalière (04.79.59.20.96) ou de la Communauté de Communes Maurienne-Galibier (04.79.56.52.54).

## Le décor pictural de la miséricorde

La Miséricorde, une des chapelles les plus visibles de Saint-Martin-la-Porte renferme un décor original habillant ses voûtes. Les peintures proviennent du pinceau de MAGGIA (dont une petite fille habite St Michel) alors occupé également par le réaménagement et le décor de l'église du village.

Il s'agit d'une œuvre vieille de 128 ans, restaurée en 1933 dans la foulée du nouveau décor réalisé dans l'église. Ce dernier a été effacé en 1985-86, laissant place au décor de MAGGIA rénové. Mais aucune intervention n'a alors été programmée à la Miséricorde ce qui explique l'état de conservation très inégal de ces peintures.

Ce qui est regrettable car ce décor présente plusieurs originalités.

### • Dans le chœur

La voûte paraît plus spacieuse que les murs qui la soutiennent grâce à un double trompe l'œil suggérant la présence de portions de coupes emboîtées deux à deux :



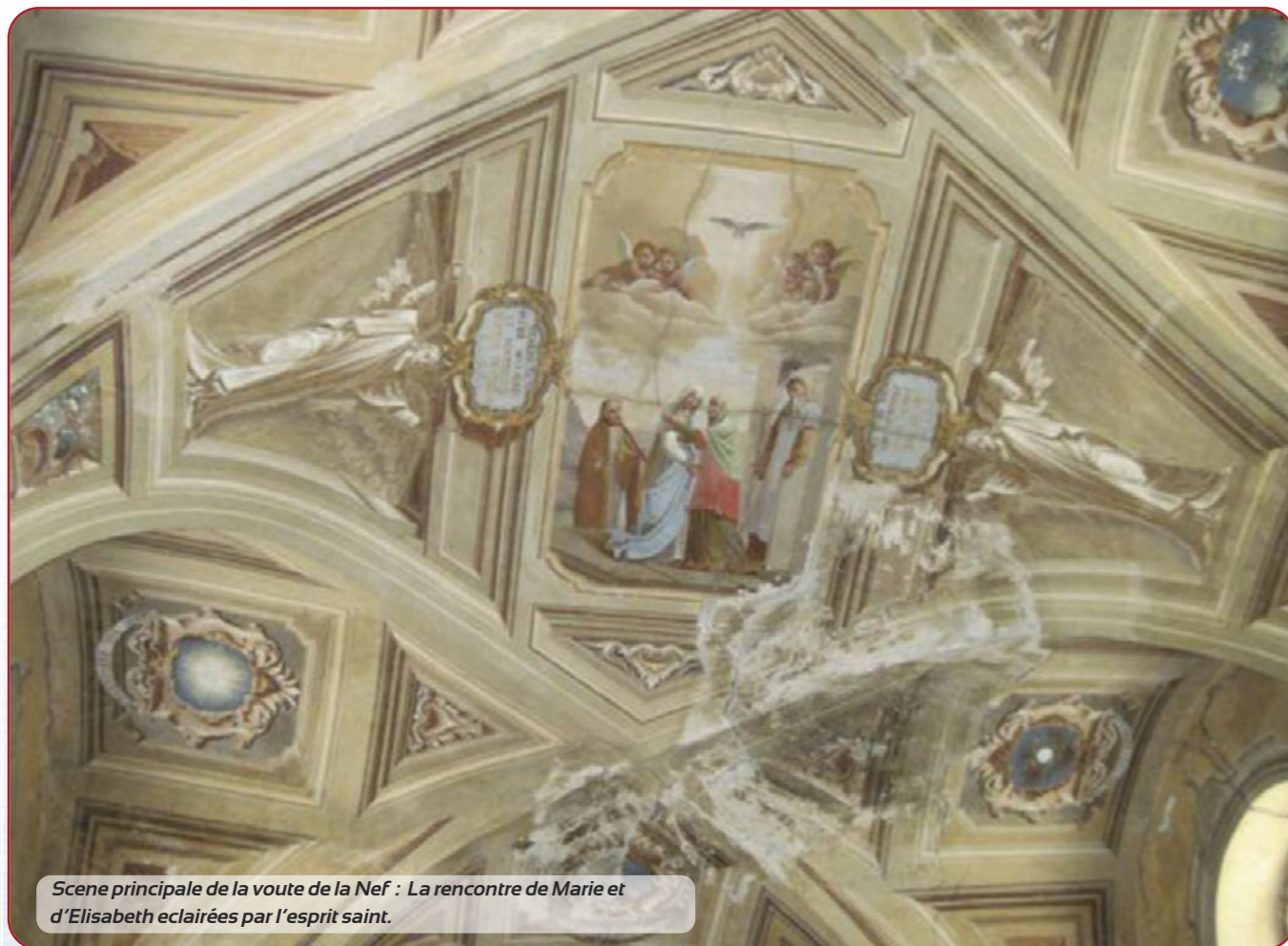
- à la verticale, donnant l'impression d'un dôme coiffant un édifice somptueux,
- à l'horizontale, dans le sens ouest-est, laissant entendre un prolongement de l'abside au-delà de ses limites.

A noter que ce décor rappelle celui de la chapelle des Sœurs à St Jean de Maurienne.

• l'arc triomphal, à la limite du chœur et de la nef, présente des motifs inégalement dégradés. La partie centrale la mieux conservée - montre une croix dont les branches horizontales portent un linceul replié. Il s'agit certainement d'une allusion à Notre Dame de Pitié, présente dans le chœur et dénomination ancienne de la chapelle implantée au même endroit avant la révolution.

• Dans la nef

Les deux voûtes de la nef présentent un décor plus complexe utilisant au mieux le découpage inégal de l'espace engendré par la disposition des arêtes. Ce décor est consacré à la Vierge.



Scene principale de la voûte de la Nef : La rencontre de Marie et d'Elisabeth éclairées par l'esprit saint.

- Ainsi la partie centrale comprend une représentation de la Visitation, c'est-à-dire la venue de la Vierge Marie alors enceinte de l'Enfant Jésus chez sa cousine Elisabeth qui attend le futur Jean-Baptiste. Les deux époux assistent, un peu en retrait, à la scène.
- Zaccharie, à l'entrée de sa demeure non loin d'Elisabeth.
- Joseph, en arrière de Marie.

Au Nord et au Sud de cette scène figurent deux cartouches faussement supportés par des anges termes. Ils contiennent deux passages rédigés en latin tirés du premier chapitre de l'Evangile de Luc. Ces formules sont reprises pour l'essentiel dans des passages de la prière intitulés « Je vous salue Marie ».

Autour de cet ensemble s'organisent des motifs aisés à reconnaître (exemple : le palmier symbole de la femme - et même parfois nom de femme dans la Bible et donc de la Femme, (c'est-à-dire de la Vierge).

Ces éléments du décor s'accompagnent de formules rédigées en latin dont l'origine précise est en cours de détermination avec l'aide des deux archivistes du diocèse (Monsieur CAPORIZZO et le Père PRIEUR).

Pourquoi pareil décor à la Miséricorde ?

Plusieurs raisons ont pu guider le choix des décideurs de l'époque.

- Des préoccupations religieuses liées au renouveau du culte marial.
- Dans le monde catholique cette dévotion connaît un nouvel essor avec la proclamation du

dogme de l'Immaculée-Conception par le pape Pie IX six ans avant le rattachement de la Savoie à la France. Cet événement a eu un retentissement considérable et durable notamment en Savoie et plus spécialement en Maurienne comme l'a montré Monsieur SORREL qui suggère que cet événement a été perçu comme une forme de promotion des femmes.

- Localement la Miséricorde est alors :
  - la plus spacieuse des chapelles de Saint Martin
  - la plus grande des chapelles consacrées à la Vierge (soit la moitié des chapelles du village à l'époque)
- Des préoccupations religieuses liées à la volonté d'assurer dignement la continuité de la célébration de la messe et de l'enseignement du catéchisme.

Le décor de l'église réalisé en 1880-84 posait implicitement la question du lieu de la célébration de la messe en cas d'indisponibilité de l'église (pour travaux par exemple). D'où l'investissement réalisé à la Miséricorde afin d'accueillir dignement les fidèles en cas d'empêchement dans l'église, ce qui fut le cas encore en 1980-81.

S'ajoutent à cela les implications des nouvelles lois scolaires (année 1880) établissant l'école primaire gratuite, laïque et obligatoire. Désormais le catéchisme ne s'apprend plus à l'école publique mais dans l'église (les salles paroissiales devront attendre la mise en service de la « salle Sainte Jeanne d'Arc » 60 ans plus tard) ce dont se souviennent nos anciens formés sous la férule du curé BURDIN Dans cette perspective le décor de la Miséricorde comme celui de l'église devaient constituer une illustration des leçons de catéchisme. D'où la présence de personnages faciles à identifier et des formules latines de compréhension aisées pour une génération dressée à jongler avec trois idiomes : le patois à la maison, le français à l'école et le latin à l'église, même si les résultats de cet exercice étaient inégaux.

Aussi, redonner son lustre au décor de la Miséricorde c'est, pour le village :

- permettre de mieux comprendre une des originalités de son patrimoine avec le dédoublement de l'église,
- valoriser son attractivité, une des conditions de son développement,
- montrer que sa population veut assurer les défis du changement comme d'autres générations auparavant,
- témoigner d'un enracinement apte à porter une nouvelle greffe avec bonheur.

ASSOCIATION POUR LA CONNAISSANCE ET LA PROMOTION DU PATRIMOINE DE ST-MARTIN-LA-PORTE.



Le palmier, un des symboles de la Vierge

## Pass' Sport

L'été terminé, nous voici reparties pour une nouvelle saison de sport et d'entretien physique. La souplesse et les abdos sont très concernés et il ne faut surtout pas laisser rouiller les articulations.

BOUGER, c'est important autant pour la tête que pour le corps.

Si vous enquêtez auprès de nos adhérentes vous verrez combien elles apprécient le résultat « obtenu ».

Afin de vous faire votre propre opinion, mettez vos baskets et venez essayer (2 premiers cours d'essai vous sont offerts) !!

Trois cours hebdomadaires vous sont proposés :

- Les lundis matins de 9h à 10h, retrouvez Catherine avec un cours de Stretching pour un réveil en douceur.
- Les mercredis de 18h30 à 19h30, un nouveau cours de stretching avec Catherine.
- Et les jeudis de 18h30 à 19h30, cours de renforcement musculaire, LIA (Low Impact Aerobic), avec Irénée.

*Pass' Sport*  
*L'association vous attend !!!*

## Ski Club du Perron

*Saint Martin la Porte*

La saison 2009 - 2010 du ski club a été marquée par une baisse du nombre d'adhérents : de 220 à 180.

Les sorties habituelles à Val Thorens, Vallée des Bellevilles et aux 3 Vallées ont également connus des baisses de fréquentation, à savoir 30 personnes maximum inscrites aux sorties. Une nouveauté, une quatrième sortie a été mise en place, la sortie raquettes au Revard.

Un car a amené les 35 participants à la Féclaz en fin d'après midi, d'où partait la randonnée en raquette accessible à tout le monde. La sortie s'est effectuée de nuit. A la fin, nous nous sommes retrouvés dans un restaurant d'altitude, pour déguster un repas savoyard. La soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance, regroupant les participants de tous les âges. Le retour en car s'est effectué dans une ambiance festive pour certains, et dans le noir pour d'autres, ceux par exemple qui ont eu le repas savoyard un peu trop arrosé...



*Pendant la pause*



*Une sortie qui a regroupé les jeunes*



*et les moins jeunes.*



Le méchoui s'est déroulé le 18 juin, sous un ciel capricieux. Néanmoins, une cinquantaine de personnes sont venues partager le mouton et le cochon de lait.

Le traditionnel concours de pétanque s'est tenu le 28 août dernier, sous la roche, avec une trentaine d'équipes engagées.

Merci à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles pour le bon déroulement de cet après-midi.

Pour la prochaine saison, à noter quelques changements dans le bureau :

**Président :** Jérémy Turon

**Trésorier :** Gilles Gros

**Secrétaire :** Arnaud Rech

**Membres actifs :** Emilie Bois

Lydie Turon

Alain Bois

Stéphane Bernard

Thomas Bernard

Marc Dubois



## L'A.D.M.R. (association du service à domicile)

Le projet de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu rural), premier réseau français de proximité : AIDER CHACUN A BIEN VIVRE CHEZ LUI ET EN LIEN AVEC SON ENVIRONNEMENT.

L'association locale «La Mauriennaise» intervient principalement dans deux champs d'action : le service **Vie quotidienne** et le service **Enfance Famille**.

Ce service s'adresse aux familles, retraités, célibataires, handicapés.

Porté par des bénévoles et les salariés de l'association (17 aides à domicile et auxiliaires de vie et 1 TISF : technicienne d'intervention sociale et familiale), le service ADMR est proche des personnes aidées pour répondre à leurs besoins et leurs attentes.

### Bilan 2009 :

Recettes : 428 216 euros. Dépenses : 446 108 euros.

Cette année, 4592 heures ont été effectuées sur la commune.

L'année 2011 verra l'informatisation du service.

Si vous avez besoin d'une aide temporaire ou durable, si vous souhaitez avoir des informations complémentaires sur les différentes prestations, les possibilités de prise en charge, n'hésitez pas à contacter les responsables de votre commune:

- Bernadette MAGNIN au 04-79-56-53-50 ou au 06-28-29-55-37.
- Bénédicte GROS au 04-79-56-67-22.

## La descenderie de Saint-Martin-la-Porte

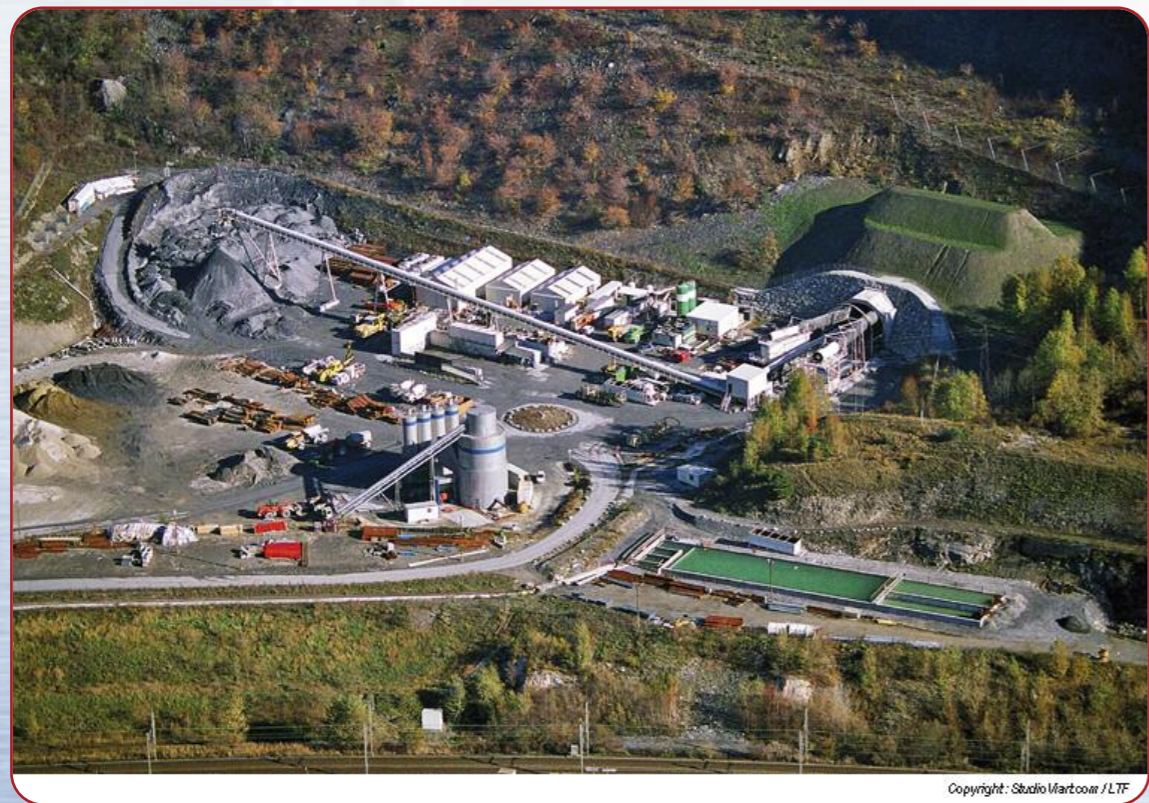
Le chantier, lancé au printemps 2003 par Lyon Turin Ferroviaire, Maître d'ouvrage, a été achevé à l'été 2010.

D'importantes difficultés ont été rencontrées dues aux convergences exceptionnelles des terrains du Houiller productif, constitués de schistes plus ou moins gréseux et de charbon.

Un phasage d'excavation et de soutènement inédit a du être mis en œuvre : pré-soutènement par boulons, excavation en plusieurs phases, soutènement aussi en plusieurs phases composé de béton projeté, boulons d'ancrage, cintres métalliques coulissant et anneau en béton d'un mètre d'épaisseur environ ont été nécessaire pour bloquer définitivement les mouvements de terrain.

Toujours dans le cadre des reconnaissances, cette année, les équipes de l'entreprise RAZEL ont réalisé, dans un terrain plus favorable, 128 m de galerie à partir du pied de la descenderie, dans l'axe du tube sud du futur tunnel de base.

Après approbation par la CIG (Commission Inter Gouvernementale), LTF devrait lancer un appel d'offre pour la réalisation d'une galerie de reconnaissance à partir de 2011, toujours dans l'axe du tube sud du futur tunnel de base, en direction de l'Italie.



Copyright : Studio Mart.com / LTF

## ETAT CIVIL

(du 01/12/2009 au 31/12/2010)

### DECES DES PERSONNES RESIDANTES DANS LA COMMUNE

POMMARD Alexis Arsène	le 09 décembre 2009
PLAISANCE Séraphin Auguste	le 25 avril
POGNANT-GROS Alain Major Alexandre	le 13 juillet
BERNARD Michel Gérard	le 10 septembre
BUTTARD Vve RAVIER Gabrielle Félicie	le 08 novembre
BERNARD Emile Paul	le 20 novembre

### DECES SUR LA COMMUNE DE PERSONNES RESIDANTES À L'EXTERIEUR

CHATEL Joël Joseph	le 14 mars
--------------------	------------

### DECES HORS DE LA COMMUNE DE PERSONNES NEES A St MARTIN

THOMMASSET Rose Olga dite Rosette (1921)	le 29 janvier à Nice (Alpes Maritimes)
FOUS Lucienne Augustine (1923)	le 05 février à Ambérieu en Bugey (Ain)
FARA Adrienne (1920)	le 10 février à Aix-les-Bains (Savoie)
GRIVA Joséphine (1915)	le 15 février au Pont de Beauvoisin (Isère)
GROS Jules Henri (1922)	le 19 février à St Jean de Maurienne (Savoie)
CLOMBET Jean Auguste (1923)	le 21 février à Chambéry (Savoie)
CHAUMAZ Jeannot Lucien (1930)	le 29 mai à St Jean de Maurienne (Savoie)
COLLOMBET Jean Amour (1913)	le 20 juin à Amilly (Loiret)
MAGNIN Raymonde Marie Bernadette (1925)	le 01 septembre à Modane (Savoie)
BOIS Benjamin Désiré (1923)	le 23 septembre à Auxerre (Yonne)
ALBRIEUX Raymonde Sophie (1930)	le 25 octobre à St Jean Maurienne (Savoie)
BOIS Ena Iza (1911)	le 01 décembre à Sète (Hérault)
BOIS Joseph Eugène (1919)	le 29 décembre à St Jean Maurienne (Savoie)
DELEGLISE Alix Alexandre (1921)	le 30 décembre à Modane (Savoie)

### MARIAGES

RIONDET-GROS Vincent Samuel et HUMBERT Carole Sandrine	le 19 juin
PIERREDON Ronan et PLAISANCE Marlène	le 31 juillet

### NAISSANCES

BOIS Romain Xavier, fils de Bruno et SPINA Patricia	le 28 mars
GROS-CURTAUD Sacha Louis, fils de Gilles et CURTAUD Lise	le 22 août
TRESCH Amélia Michèle, fille de Eric et DELEGLISE Céline	le 14 octobre
RAYNAUD Gabriel Jean Alain, fils de Michel et SOULACROIX Cécile	le 24 novembre

# Michel BERNARD



Michel BERNARD est né le 07 juillet 1962 dans la maison familiale des Champs (depuis, seulement 2 personnes sont nées au village). Fils de Gabriel BERNARD et de Lydie MAGNIN, il est le benjamin de la famille derrière trois sœurs.

C'est en 1984, alors en poste à la centrale du Bugey qu'il rencontre Christine et fonde une famille avec trois enfants : Aurélie, Thomas et Maxime. Dès 1985, il revient en Maurienne, d'abord à Saint Etienne de Cuines (où il remonte le club de basket) puis à Saint-Martin-la-Porte où il construit en 1992 sa propre maison familiale.

Très impliqué dans la vie publique et associative à l'image de ses parents Gabriel a été 1er adjoint de la municipalité de 1977 à 1983 et a développé l'ADMR sur la Commune ; Lydie a présidé le Club des Aînés Ruraux de 1977 à 2006 Michel était Conseiller d'Administration à la Régie Municipale d'Electricité et omniprésent dans la vie du club de basket.

Disparu tragiquement le 10 septembre dernier, Michel suscitait l'unanimité et l'admiration autour de sa personne et de ses actions :

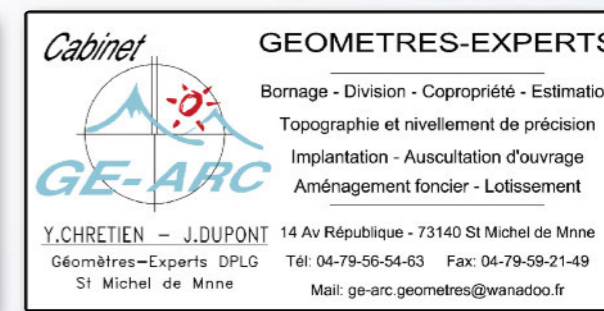
Unanimité au travail où sa gentillesse, son implication et son sens de l'entraide rendaient très agréable le travail en sa compagnie. Sa générosité s'adressait à tous et plus particulièrement aux jeunes qui arrivaient dans l'entreprise et pour qui Michel n'hésitait pas à s'engager dans des actions d'accompagnement ou de tutorat.

Unanimité dans la vie associative, non seulement au basket où Michel savait transmettre sa passion, son goût de la gagne, sa joie de vivre et de jouer ensemble, mais aussi lors de la moindre manifestation où sa présence était permanente et efficace, en particulier à la Fête de la Planchette. D'une façon générale, quelque-soit la cause, Michel savait se rendre disponible, même à la dernière minute.

Admiration par ses qualités physiques. Le sport était sa passion, la montagne son terrain de jeu. Quel promeneur n'a pas soudainement rencontré Michel surgissant de nulle part à l'embranchement d'un sentier ? Il aimait à repousser plus loin ses limites comme lors de ses participations à la "Fortich" ou son projet de faire l'ultra-trail du Mont Blanc.

Admiration surtout par son entrain permanent. Michel savait prendre de la hauteur et du recul pour franchir les épreuves de la vie. Il savait se mettre au service des siens, au service des autres mais également et surtout au niveau des autres.

A sa famille, sa femme et ses enfants, sa maman et ses sœurs, nous souhaitons témoigner du si vivant souvenir que nous laisse Michel, avec l'assurance que la gentillesse, le dévouement et la générosité peuvent se marier si subtilement !



**CAVES TOGNET**

STEVENIN JEAN  
BOISSONS - COMBUSTIBLES  
73140 - SAINT-MICHEL-de-AURRIENNE  
Tél : 04.79.05.25.54 - Fax : 04.70.56.58.90

**Sarl Jean Domprier & Fils**

Téléphone : 04 79 64 01 33  
Fax : 04 79 83 20 71  
Mail laurent.domprier@domprier-electricite.fr

**ELECTRICITE GENERALE**

BATIMENT - INDUSTRIE  
RENOVATION HABITAT  
CHAUFFAGE ELECTRIQUE  
ALARMS INCENDIE - CABLAGE INFORMATIQUE  
CLIMATISATION - PHOTOVOLTAIQUE

ZA DES CLAIRES  
BP 51  
73300 PONTAMAFREY

**L'entreprise qui vous ouvre LA VOIE...**

**VOGLANS**  
2 rue centrale - BP07  
73400 VOGLANS  
Tel. 04 79 52 08 00  
Fax 04 79 52 08 01

**ALBERTVILLE**  
277 Route des Peupliers  
0157 SUR-DERE  
73205 ALBERTVILLE Cedex  
Tel. 04 79 52 12 64  
Fax 04 79 52 48 55

**EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS**  
RHÔNE-ALPES-AUVERGNE  
Établissement SAVOIE-LEMAN

Adresse principale : 2 rue Centrale - BP07 - 73400 VOGLANS - Tel. 04 79 52 08 00 - Fax 04 79 52 08 01  
Séjour Social : Immeuble Heslerthe - 2 rue Front Dink - 05095 LYON Cedex 02  
Filiale d'EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS  
www.travauxpublics.eiffage.com

**ELECTRICITE**

**NETARFITS**

ELECTRICITE GENERALE  
CHAUFFAGE  
VENTILATION  
DOMOTIQUE  
COURANT FAIBLE  
PHOTOVOLTAIQUE  
APE: 4321A

440 AV. H. FALCOZ  
ST Jean de Maurienne  
73300  
Tel: 0479599431  
Fax: 0479644897

**ELECTRA SAVOIES**

06 07 06 00 31  
ELECTRICITE HT/BT - ECLAIRAGE PUBLIC

**JULLIARD**  
BATIMENT TRAVAUX PUBLICS

12, rue du Général Ferrié - BP 15  
73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE  
Tél. : 04 79 56 50 21 - Fax : 04 79 59 22 41

**Constructions Métalliques  
Serrurerie - Métallerie**

**Ets RICHARD** depuis 1946  
A Agréés ouvrages d'Art S.N.C.F.

8, chemin des Templiers - Tél. 04 79 56 56 08 - Fax 04 79 59 21 10  
73140 St-Michel-de-Maurienne - Email : ets-richard2@wanadoo.fr

**TP Manno**  
Terrassement - URD - Maçonnerie

24 rue René Cassin  
73300 St Jean de Maurienne

Port : 06 60 80 72 34  
06 61 40 96 94  
Fax : 04 79 59 90 69  
E.mail: tpmanno@sfr.fr

Siret : 429 723 307 00022

**BERNARD PLAISANCE**  
Chauffage Sanitaire Energie Solaire  
Tél & Fax : 04 59 56 57 90

Professionnel Gaz Naturel  
PGP 2002

15, Grande Rue 73140 St-Michel-de-Maurienne

**POMPES FUNÈBRES MAURIENNAISES**  
VIAL - CONDEMINÉ

46, avenue du Mont-Cenis  
73300 ST-JEAN-DE-AURRIENNE  
24h/24h E-mail : pfmauriennaises@orange.fr 7 jours sur 7

Tél. : 04 79 83 21 77  
Port. : 06 43 24 84 86  
Fax : 04 79 59 86 59

**PRISME**



# HAMEAU DE LA PORTE

